

Insertion professionnelle des personnes handicapées en région Pays de la Loire

Diagnostic 2019



Table des matières

Quelques données de contexte	4
1. La population active en région Pays de la Loire	5
2. L'emploi	5
3. Taux de chômage et demandeurs d'emploi.....	6
4. Les motifs d'inscription à Pôle emploi.....	9
5. Les caractéristiques des personnes accompagnées par Cap emploi	11
5. Les orientations professionnelles prononcées par les MDPH.....	13
L'accès à la formation.....	14
1. L'accès à la formation.....	14
2. Les entrées en formation des personnes accompagnées par Cap Emploi.....	15
3. Les entrées en CRP	20
4. Les apprentis accueillis dans les CFA.....	21
L'accès à l'emploi	24
1. Données clefs sur l'évolution des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.	24
2. Les motifs de sortie du chômage	26
2. La place des personnes en situation de handicap dans les dispositifs.....	28
2.1. La place des TH dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)	28
2.2. L'accès des TH dans les Parcours Emploi Compétences.....	28
3. Les placements réalisés par Cap Emploi.....	29
4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph	31
Les employeurs assujettis et les personnes en activité	32
1. L'emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur privé	32
1.1. Les établissements assujettis et les effectifs d'assujettissement	32
1.2. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) directement employés.....	33
1.3. Le taux d'emploi légal.....	35
1.4 Le recours à la sous-traitance et l'accueil de stagiaires	36
3. L'emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur public	38
3.1. Caractérisation des employeurs publics assujettis	39
3.2. Caractérisation des agents handicapés dans le secteur public	40
3.3. La situation des employeurs de la fonction publique au regard de l'obligation d'emploi	41

4. L'emploi des personnes handicapées dans les Entreprises Adaptées et les Etablissements et Services d'Aide par le Travail.....	42
4.1. L'emploi des personnes handicapées dans les Entreprises Adaptées (EA).....	42
4.2. L'emploi des personnes handicapées dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).....	44
Le maintien dans l'emploi.....	46
1. Les signalements au service social Carsat	46
Les signalements adressés par les médecins-conseils au service social	46
2. L'activité de la Carsat au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle	48
2.1. Les mesures mobilisées par les cellules PDP	50
3. Les visites de médecine du travail et les avis médicaux	50
4. Les maintiens réalisés par les Cap Emploi	54
5. Les licenciements pour inaptitude dans les entrées au chômage	55
GLOSSAIRE	57

Quelques données de contexte

Les chiffres clés de la région Pays de la Loire

28 914 DEBOE à fin décembre 2018 <i>DR Pôle Emploi, Pays de la Loire, 2018</i>	• 9% de la DEFM • - 4% entre décembre 2017 (30 218 DEBOE) et décembre 2018 (28 914 DEBOE)
8 093 Personnes accompagnées par Cap Emploi <i>Personnes accompagnées 2018 (stock)</i> <i>Agefiph, rapports d'activité des Cap Emploi</i>	• + 3% entre 2017 (7 853) et 2018
9 925 Orientations vers le marché du travail <i>Données MDPH Pays de la Loire, 2018</i>	656 Orientations en CRP

1. La population active en région Pays de la Loire

En 2015, la population active des Pays de la Loire atteignait 1 727 337 personnes, soit une hausse de 1% par rapport à 2013 (1 705 728 personnes). Cette même année, le taux d'activité était de 75,2% avec un taux d'emploi de 66,1%.

Actifs et emploi de la population par âge (Pays de la Loire – 2015)

Catégories	Population	Actifs	Taux d'activité (%)	Actifs en emploi	Taux d'emploi (%)
Ensemble	2 295 523	1 727 337	75,2	1 517 916	66,1
15 à 24 ans	433 580	192 174	44,3	142 523	32,9
25 à 54 ans	1 396 133	1 305 209	93,5	1 168 161	83,7
55 à 64 ans	465 810	229 954	49,4	207 232	44,5

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2015

Population des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	Pays de la Loire		France
Ensemble	2 295 523		41 735 208
Actifs : (%)	75,2	▲	73,7
- actifs en emploi (%)	66,1	▲	63,2
- chômeurs (%)	9,1	▼	10,5
Inactifs : (%)	24,8	▼	26,3
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	10,1	▼	10,5
- retraités ou préretraités (%)	8,5	▲	7,3
- autres inactifs (%)	6,1	▼	8,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2015

2. L'emploi

Au 4ème trimestre 2018, la région Pays de la Loire dénombre 1 446 400 salariés et enregistre une variation annuelle de 0,9%. L'emploi salarié régional augmentant à un rythme légèrement supérieur que celui constaté à l'échelle nationale (+0,6%)

Emploi salarié total

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	4 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	Trimestrielle	Annuelle
Loire-Atlantique	579,9	587,9	590,3	0,4	1,8
Maine-et-Loire	297,1	298,2	298,7	0,2	0,5
Mayenne	112,3	111,3	111,9	0,5	-0,4
Sarthe	202,8	202,1	202	0	-0,4
Vendée	241,9	243,3	243,5	0,1	0,7
Pays de la Loire	1434	1442,8	1446,4	0,2	0,9
France hors Mayotte	25095,7	25191,7	25245,2	0,2	0,6

Notes : données CVS, en fin de trimestre

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Au 4^{ème} trimestre 2018, les secteurs tertiaires marchand (45%) et non marchand (29,6%) concentrent à eux seuls près de 75% de l'emploi salarié régional

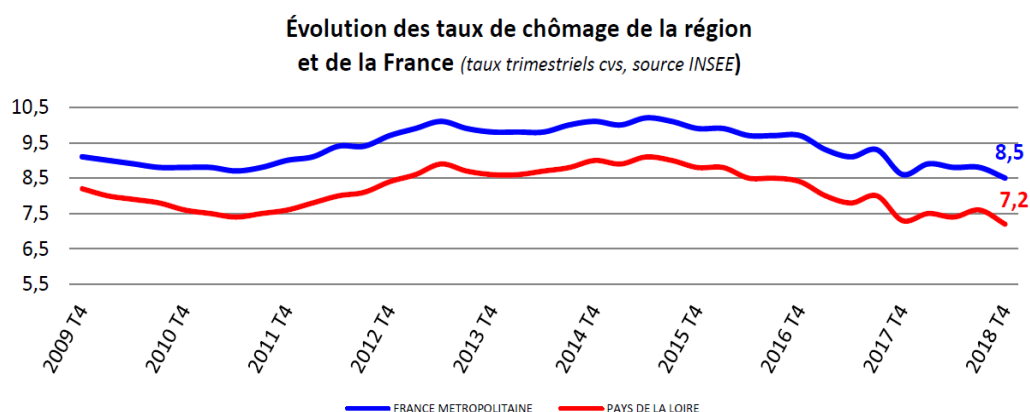
Emploi salarié en Pays de la Loire par grand secteur

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	4 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	27,6	27,7	27,7	0,1	0,3
Industrie	247,8	250,6	251,7	0,4	1,6
Construction	85,6	85,9	86,2	0,4	0,8
Tertiaire non marchand	428,3	428,2	428,7	0,1	0,1
Tertiaire marchand	644,7	650,4	652	0,2	1,1
dont commerce	177,7	180,2	181	0,4	1,8
dont intérim	66,8	64,5	62,9	-2,5	-5,8
Ensemble	1434	1442,8	1446,4	0,2	0,9

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

3. Taux de chômage et demandeurs d'emploi

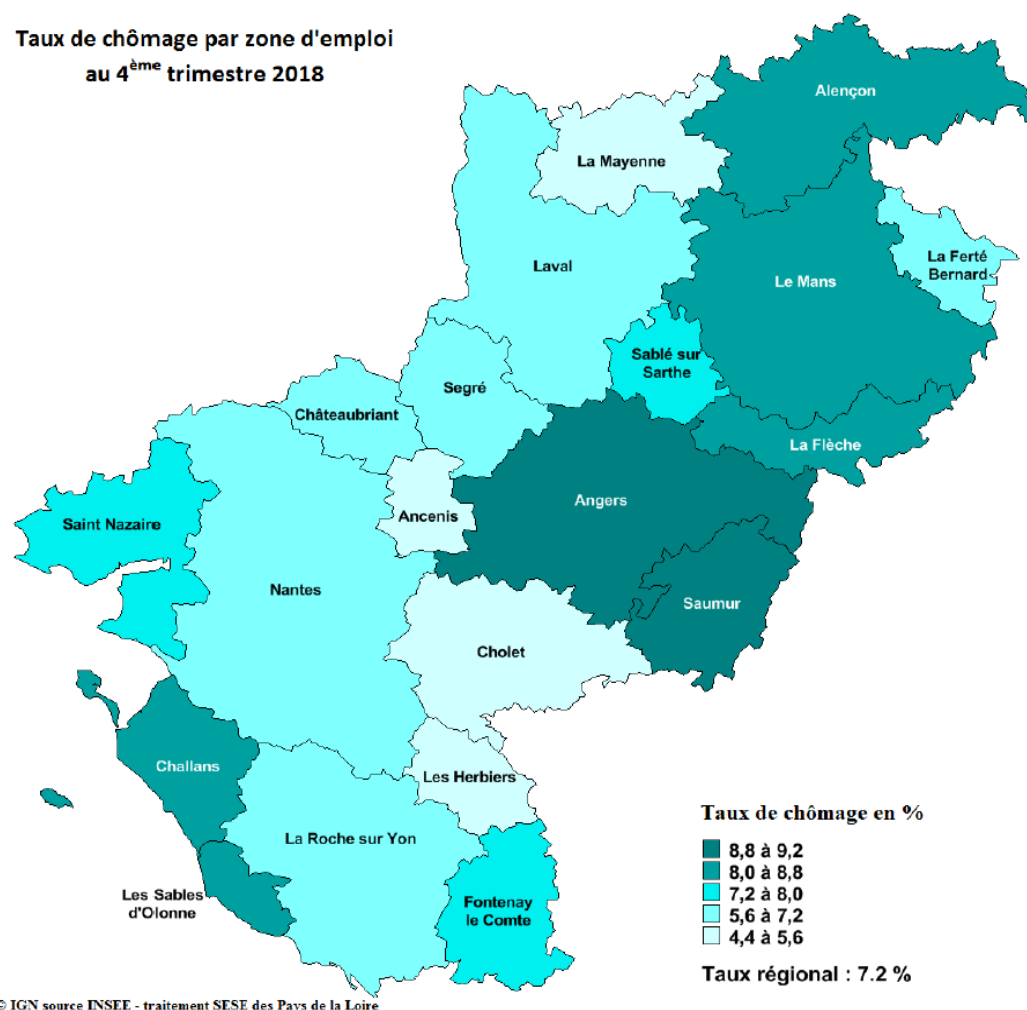
Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage des Pays de la Loire s'établit à 7,2% de la population active. Il est inférieur de 1,3 points au taux métropolitain (8,5%). La région Pays de la Loire se situe en 1^{ère} position avec la Bretagne.



Le taux de chômage des Pays de la Loire diminue de 0,3 point par rapport au trimestre précédent, comme pour la France métropolitaine. A l'intérieur de la région Pays de la Loire, les taux s'échelonnent de 5,5% en Mayenne à 8,4 % en Sarthe.

Sur un an, par rapport au 4^{ème} trimestre 2017, le taux de chômage régional baisse de 0,1 point, tout comme en France métropolitaine.

**Taux de chômage par zone d'emploi
au 4^{ème} trimestre 2018**



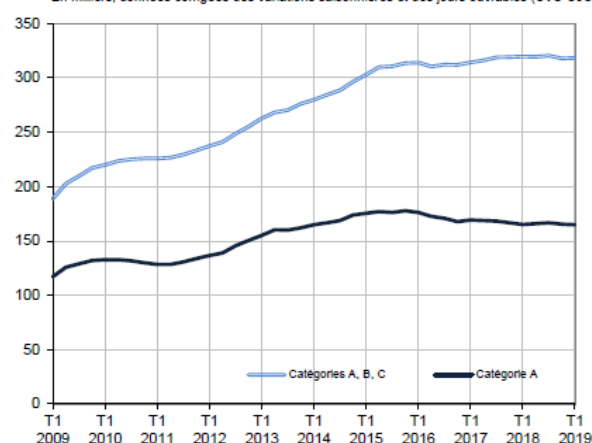
Au premier trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne à 164 910. Ce nombre baisse de 0,2 % sur le trimestre (soit -340 personnes) et de 0,2 % sur un an

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,7 % sur ce même trimestre (-1,5 % sur un an)

Dans les Pays de la Loire, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 318 370 au premier trimestre 2019.

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C dans le Pays de la Loire

En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



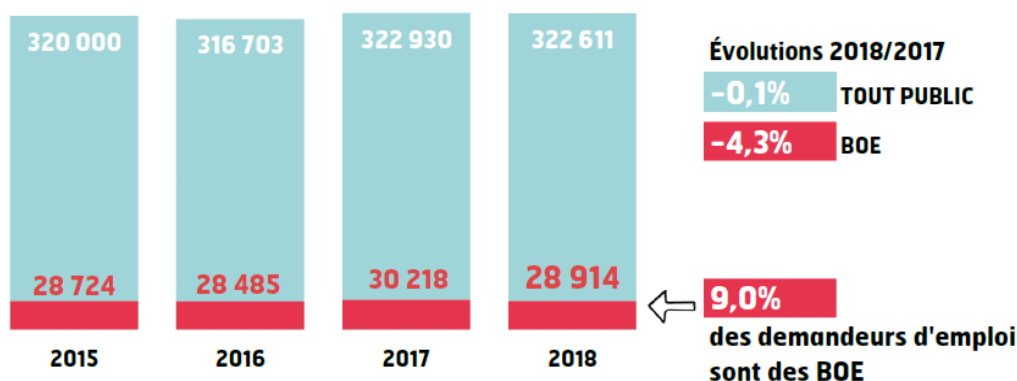
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit +460 personnes) et diminue de 0,4 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre est stable ce trimestre (-0,4 % sur un an)

A fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) s'élève à près de 29 000, en baisse de 4% en un an.

Les DEBOE représentent 9,0% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, pourcentage variant de 8,5% en Loire-Atlantique à 10,1% en Vendée.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Source : tableau de bord, le marché du travail des personnes handicapées, bilan 2018, N)2019-1/ mars 2019, Agefiph / Données Pole Emploi – fin décembre

Ils présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec un âge élevé (46% ont 50 ans ou plus contre 24% pour le tout public) et un plus bas niveau de formation (35% ont un niveau bac ou plus contre 53% pour le tout public). Ces difficultés se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 809 jours en moyenne (+23 jours en un an).

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
51%	 FEMMES	55%
46%	50 ANS ET + 	24%
35%	 BAC ET +	53%
17%	NIVEAU < CAP	12%
36%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	26%
59%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	47%
24%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
809 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	624 jours

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 531	+0,4%	5 970 909	-0,3%	8,6%	121 647	24%
REGION	28 914	-4,3%	322 611	-0,1%	9,0%	5 949	21%
44-Loire-Atlantique	10 304	-5,1%	121 365	+0,6%	8,5%	2 535	25%
49-Maine-et-Loire	6 711	-2,7%	74 382	-1,0%	9,0%	1 232	18%
53-Mayenne	1 903	-4,9%	20 519	+0,3%	9,3%	305	16%
72-Sarthe	4 424	-3,9%	50 917	-0,4%	8,7%	889	20%
85-Vendée	5 572	-5,0%	55 428	-0,2%	10,1%	988	18%

* Lecture : au niveau national, 121 647 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 24% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	832	+28	630	+28	+202
REGION	809	+23	624	+21	+185
44-Loire-Atlantique	803	+30	603	+22	+200
49-Maine-et-Loire	841	+9	669	+21	+172
53-Mayenne	738	29	581	+21	+157
72-Sarthe	824	+30	656	+26	+168
85-Vendée	795	+19	594	+13	+201

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 832 jours, soit 202 jours de + que pour le TP.

Caractéristiques des DEBOE en 2018 par rapport aux chiffres de 2017 :



	2017	2018
Part d'inscrit	9,3%	9%
Hommes	50,2%	49%
50 ans et plus	45,4%	46%
Chômage depuis 12 mois ou plus	56,6%	59%
Evolution du poids des DEBOE*		

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

*Evolution par rapport à l'année précédente

4. Les motifs d'inscription à Pôle emploi

Au cours de l'année 2018, 26 513 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi, soit 6,3% de l'ensemble des inscriptions (soit 418 325).

Parmi les DEBOE, les motifs d'inscription les plus représentés sont :

- La catégorie « Autre cas » représente 58,9% des motifs d'inscription des DEBOE soit 16 240 personnes. Ce taux est de 47,8% pour l'ensemble de la DEFM.
- Le « licenciement » : 3 442 DEBOE se sont inscrits pour ce motif (soit 12,5% des inscriptions, contre 6,8% pour le Tout public)
- Les « fins de contrat ou de mission » : 3 823 DEBOE se sont inscrits pour ce motif (soit 13,9% des inscriptions, contre 25,6% pour le Tout public)
- La « reprise d'activité » : 1 516 DEBOE se sont inscrits pour ce motif (soit 5,5% de l'ensemble des DEBOE inscrits sur la période contre 3,9% pour le tout public). Ce motif d'inscription

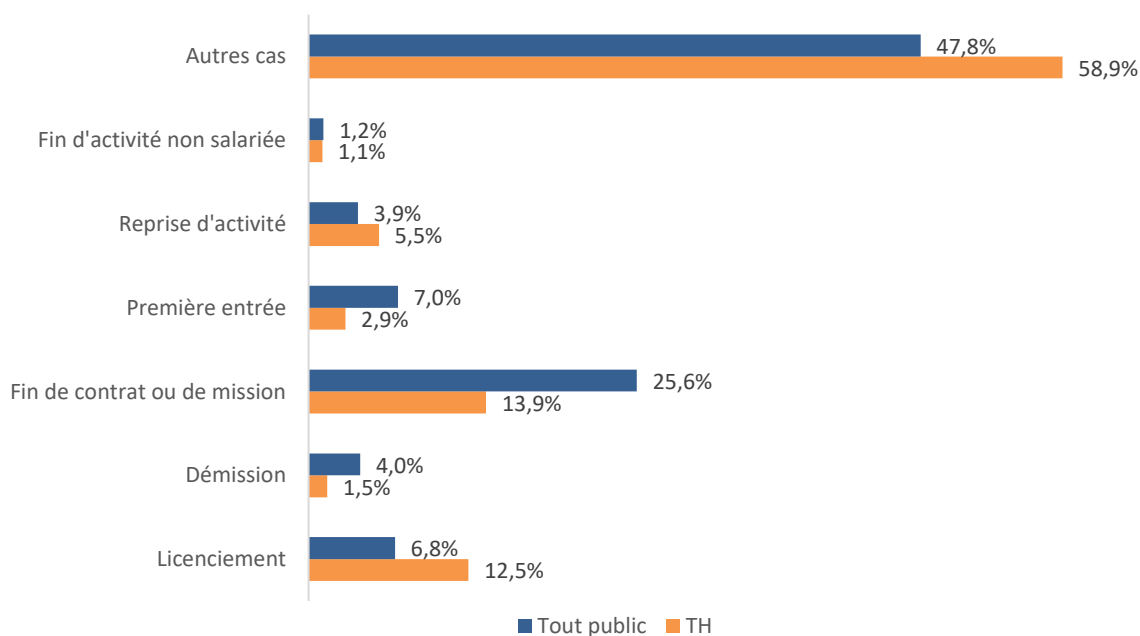
comprend « le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois, et depuis octobre 2005, le cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de formation ou à une fin de congé maladie ou maternité »¹.

Les motifs d'inscription à Pôle emploi – 2018 – Pays de la Loire

	TH	Poids des TH selon les motifs d'inscription	Tout public	Poids tout public	Poids des TH dans l'ensemble des inscriptions à Pôle Emploi
Licenciement	3 442	12,5%	29 364	6,8%	11,7%
Démission	404	1,5%	17 512	4,0%	2,3%
Fin de contrat ou de mission	3 823	13,9%	111 443	25,6%	3,4%
Première entrée	792	2,9%	30 305	7,0%	2,6%
Reprise d'activité	1 516	5,5%	16 794	3,9%	9,0%
Fin d'activité non salariée	296	1,1%	5 071	1,2%	5,8%
Autres cas	16 240	58,9%	207 836	47,8%	7,8%
Non renseigné	0	0,0%	0	0,0%	-
Total	26 513	96,2%	418 325	96,2%	6,3%

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

Les motifs d'inscription à Pole Emploi (Cat ABC) - cumul sur l'année 2018



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

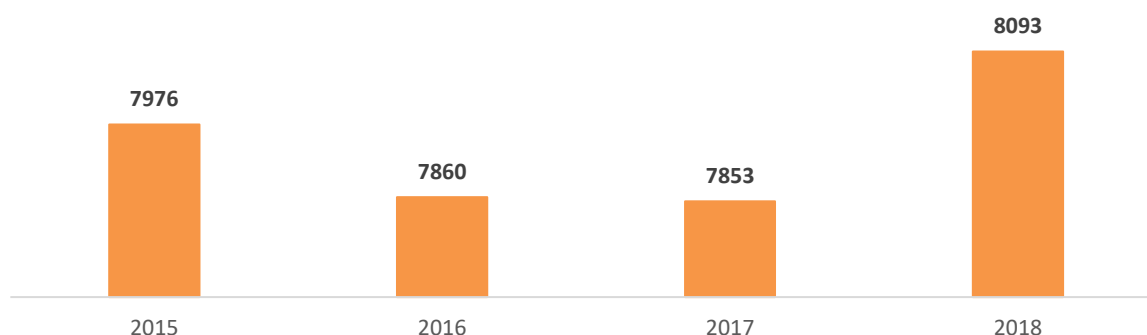
¹ Dares, Pôle Emploi, demandeurs d'emploi inscrits et offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

5. Les caractéristiques des personnes accompagnées par Cap emploi

Au cours de l'année 2018, 8 093 personnes sont accompagnées par le réseau Cap Emploi de la région Pays de la Loire. Ce chiffre enregistre une hausse de 3% par rapport à l'année précédente où 7 853 personnes étaient suivies.

Parmi les 8 093 personnes accompagnées en 2018, 30% le sont depuis 2 ans et plus.

L'accompagnement par le réseau Cap Emploi en région



Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire

Personnes accompagnées	Nantes St Nazaire	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région	France entière
Nb de personnes accompagnées (stock)	3436	1456	809	1368	1024	8093	179273
dont % depuis 2 ans et +	32%	26%	38%	34%	18%	30%	34%

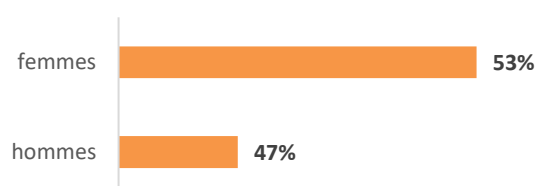
Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire

En 2018, 53% des personnes accompagnées par le réseau Cap Emploi sont des femmes.

Ce chiffre est supérieur à celui enregistré au niveau national (51%)

Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire

Répartition du public accompagné par Cap Emploi selon le sexe (2018 - Région)

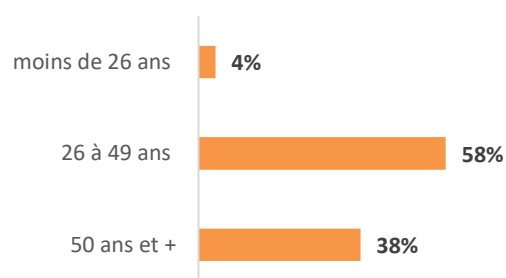


Le public sénior (50 ans et plus) représente 38% des personnes accompagnées en 2018. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national (40%)

Les jeunes âgés de moins de 26 ans représentent quant à eux 4% des personnes accompagnées.

Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire

Répartition du public accompagné par le réseau Cap Emploi selon l'âge (2018 - Région)



Caractéristiques des personnes accompagnées par Cap Emploi en 2018 – Pays de la Loire

Caractéristiques des personnes accompagnées (stock)	Nantes St Nazaire	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région	France
% femmes	55%	54%	51%	50%	56%	53%	51%
% moins de 26 ans	4%	6%	2%	2%	4%	4%	5%
% 50 ans et plus	36%	38%	38%	44%	38%	38%	40%
% niveau de formation I à IV (Bac et plus)	41%	34%	30%	24%	34%	35%	34%
% niveau de formation Vbis ou VI (inférieur au CAP)	18%	14%	15%	21%	13%	17%	20%
% handicap visuel	3%	3%	1%	3%	1%	2%	2%
% handicap auditif	4%	5%	3%	4%	3%	4%	4%
% handicap mental	2%	4%	3%	2%	2%	3%	3%
% handicap psychique	9%	10%	10%	10%	7%	9%	9%
% bénéficiaires de minima sociaux	6%	15%	17%	15%	14%	11%	12%
dont % AAH	3%	7%	5%	5%	6%	5%	5%
% inactivité professionnelle < 6 mois ou en emploi	23%	41%	35%	21%	29%	28%	26%
% inactivité professionnelle >24 mois ou n'a jamais travaillé	48%	33%	37%	49%	42%	44%	52%

Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire, 2018

5. Les orientations professionnelles prononcées par les MDPH

En 2018, les cinq MDPH de la région Pays de la Loire ont attribué :

- 14 101 Allocations Adultes Handicapés (AAH)
- 28 389 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- 9 925 orientations vers le marché du travail et 656 vers les CRP

AAH et RQTH attribuées (Nouvelles demandes)

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
AAH	6278	3360	1449	837	2177	14101
RQTH	12464	6031	2868	2708	4318	28389
Total	18742	9391	4317	3545	6495	42490

Sources : MDPH – Pays de la Loire

Pour ce qui concerne l'AAH, la répartition régionale s'établit comme suit :

- 53 % pour l'AAH 1 (taux d'incapacité compris entre 50 et 79 % et connaître une Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi, RSDAE) avec 7 484 attributions.
- 47 % pour l'AAH 2 (taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%) avec 6 617 attributions.

En ce qui concerne les orientations :

- En 2018 les MDPH ont réalisé 9 925 orientations vers le marché du travail (contre 8 354 en 2017) ; soit 74% des orientations prononcées.
- 4,9% des orientations concernent les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP), soit 656 orientations prononcées en 2018 (contre 777 en 2017)
- Enfin, 21% des orientations sont vers le milieu protégé

Sources : MDPH – Pays de la Loire

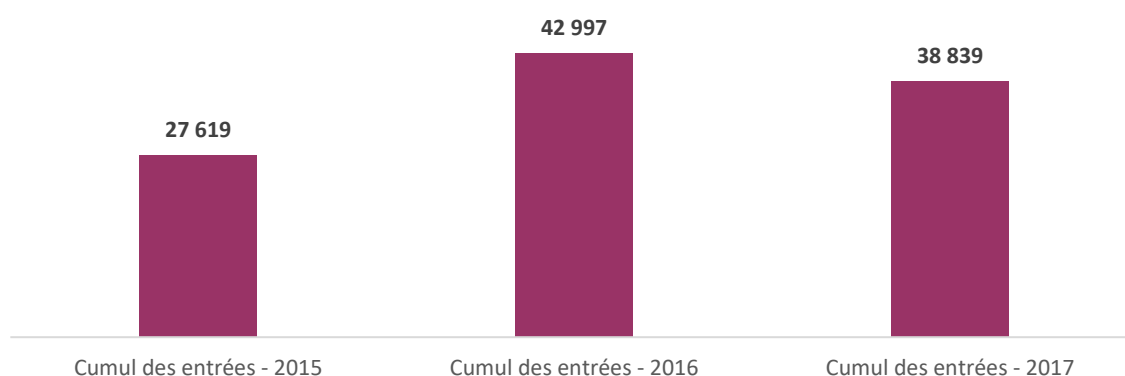
L'accès à la formation

1. L'accès à la formation²

En 2017, 38 839 entrées en formation ont été recensées à l'échelle de la région Pays de la Loire (hors contrats de professionnalisation). En 2016, un total de 42 997 entrées en formation avait été recensées. Sous l'impulsion du « plan 500 000 », l'accès à la formation fortement augmenté entre 2015 et 2016 (+ 55,6%) pour enregistrer une légère baisse sur la période 2016 – 2017 (- 9,7%)³.

Pour l'année 2017, 10,1% de ces entrées concernent des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, soit 3 909 entrées.

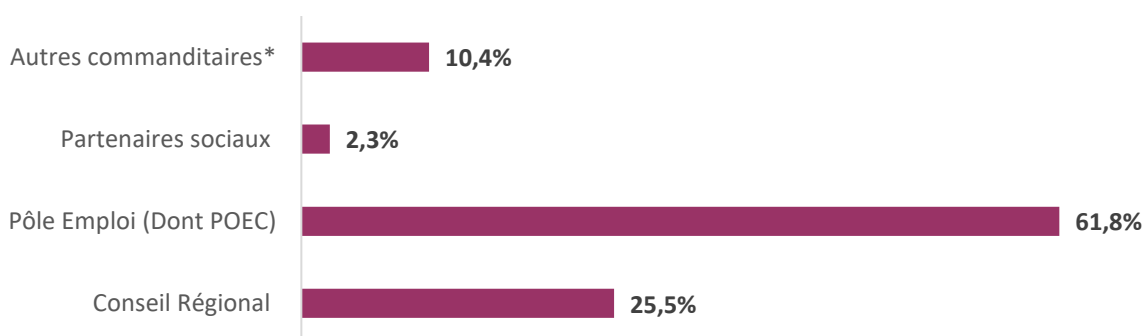
Evolution des entrées en formation (Région Pays de la Loire)



Source : Pôle Emploi - personnes en recherche d'emploi inscrites à Pôle emploi à l'entrée en formation

La ventilation des entrées en formation selon les programmes concernés est renseignée, mais non pour le public en situation de handicap. Ainsi en 2017, 61,8% des entrées en formation concernent Pôle Emploi (23 998 entrées) et 25,5% le Conseil Régional (9 898 entrées).

Entrées en formation selon les programmes (Commandes) en 2017



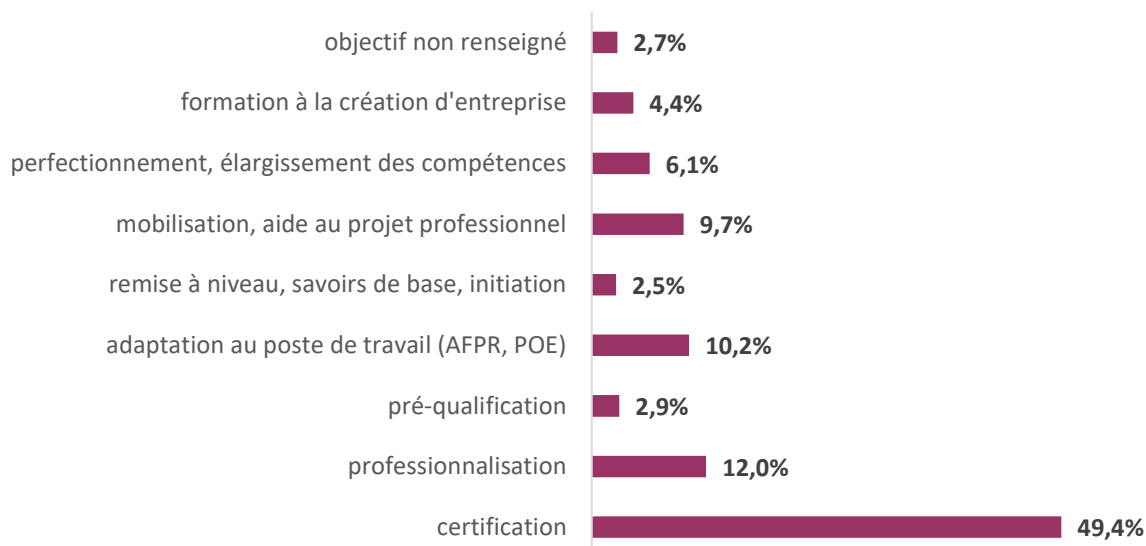
Source : Pôle Emploi, données 2017 *dont l'Agefiph

² Dernière année disponible – données 2017

³ Ces données concernent les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Plus de la moitié des entrées en formation recensées ont une visée de certification ou de professionnalisation (respectivement 49,4% avec 19189 entrées et 12% avec 4675 entrées). Les objectifs de formation ne sont pas spécifiquement renseignés pour les personnes handicapées.

Entrées en formation 2017 selon le type de formation suivi (Tout public)



2. Les entrées en formation des personnes accompagnées par Cap Emploi

Au cours de l'année 2018, 1 599 personnes handicapées accompagnées par le réseau Cap Emploi sont entrées en formation. Ce chiffre est inférieur à celui enregistré en 2017 (1 629 / -2%)

72% des entrées en formation ont une visée qualifiante (1 158). Ce taux était de 70% en 2017.

Formation et Insertion	Nantes St Nazaire	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région	France entière
Nb d'entrées en formation	608	418	132	210	231	1599	32866
dont entrées en formation qualifiante	480	259	59	171	189	1158	21459
Nb d'entrées en formation qualif / 1000 personnes accompagnées	140	178	73	125	185	143	120

Source : Agefiph, rapport d'activité des Cap Emploi

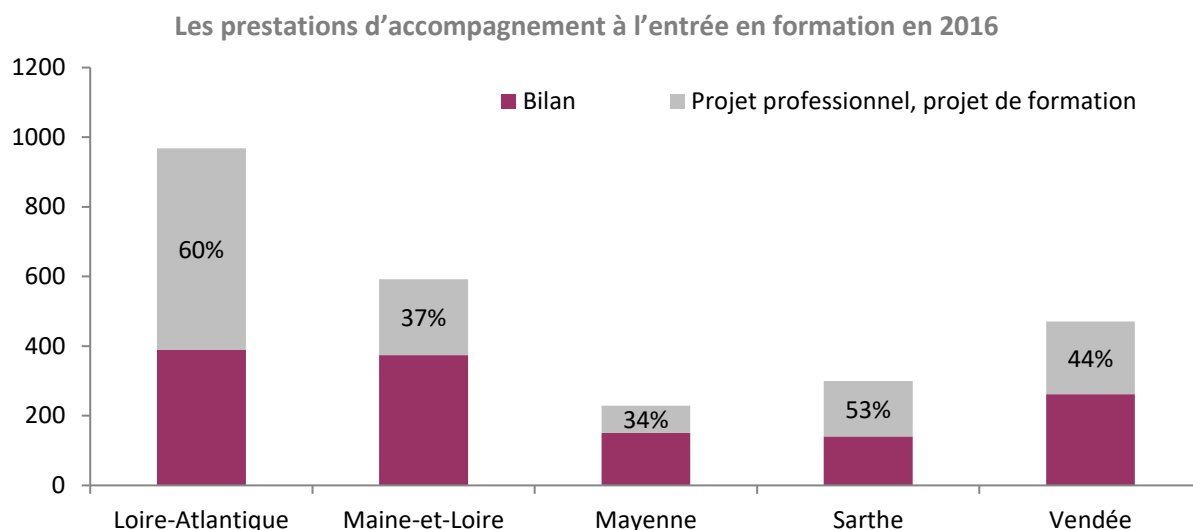
Zoom sur les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation⁴

En 2016, 2 560 entrées en prestations visant à sécuriser l'entrée en formation des personnes en situation de handicap ont été comptabilisées. Ces prestations ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre des parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Au cours de l'année, ces prestations se divisent en deux catégories :

⁴ Dernière année disponible – données 2016

- 1 243 entrées dans les prestations ayant pour objectif l'élaboration et la validation du projet professionnel et/ou du projet de formation.
- 1 317 entrées destinées aux prestations de bilan qui permettent de vérifier si la personne est en mesure de se mobiliser sur un parcours d'insertion.



Source : Agefiph, rapport d'activité 2016 des Cap Emploi

Le département de Loire-Atlantique représente 37,8% des entrées de la région (968 entrées). Le département du Maine-et-Loire représente quant à lui 23,1% des entrées (592 entrées) et la Vendée 18,4% (471 entrées). La Mayenne et la Sarthe représentent, respectivement 8,9% (229 entrées) et 11,7% (300 entrées) des entrées de la région.

Nombre de prestations d'accompagnement à l'entrée en formation en 2016

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Bilan	389	374	151	141	262	1317
Projet professionnel, projet de formation	579	218	78	159	209	1243
Total	968	592	229	300	471	2560
Part dans la région	37,8%	23,1%	8,9%	11,7%	18,4%	100,0%

Source : Agefiph, rapport d'activité 2016 des Cap Emploi

3. Les entrées du public handicapé dans les dispositifs de la Région

L'offre de formation du Conseil Régional a évolué à compter de 2017 avec deux objectifs pour la politique « Région Formation » :

- Répondre aux besoins en compétences des acteurs économiques ligériens
- L'accès à l'emploi pour tous les publics relevant de la compétence de la Région

Dans cette perspective, le conseil régional a restructuré son offre de formation autour de trois catégories d'intervention⁵ :

- PREPA, qui concentre toutes les formations préparatoires
- VISA, qui concentre toutes les formations qualifiantes
- ACCES, qui concentre toutes les formations visant un emploi direct en entreprise



✓ Offre « PREPA »

Une offre de formation préparatoire orientée vers une véritable insertion professionnelle pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

Objectif : préparer un parcours professionnel

- une meilleure prise en compte des enjeux de l'insertion socioprofessionnelle avec « PRÉPA Rebond »
- la construction et la validation de projets professionnels réalistes avec « PRÉPA Avenir »
- la reconnaissance des parcours d'acquisition des compétences clés avec « PRÉPA Clés »

✓ Offre « VISA »

Une offre de formation qualifiante ajustée aux besoins en compétences de l'économie régionale.

Objectif : obtenir un visa pour l'emploi

- une offre de formation qualifiante
- des réponses réactives et diversifiées selon les secteurs professionnels

⁵ <http://www.orientation-paysdelaloire.fr/formation/Les-catalogues-de-formation/Onglets/Le-programme-regional-de-formation>

- des dialogues réguliers avec les acteurs économiques

✓ Offre « ACCÈS »

Une offre de formation permettant d'accéder directement à l'emploi dans l'entreprise.

Objectif : accéder directement à l'emploi en entreprise

- des réponses professionnalisantes d'adaptation à des emplois identifiés
- un programme renouvelé d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise
- un programme d'appui à l'évolution professionnelle des salariés par la formation et la GPEC

En 2018, 669 stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap ont suivi une formation, soit 11% du total des entrées en formation (6 031). Ces chiffres sont à la baisse comparativement à l'année 2017, puisque cette même année avait enregistré un total de 11 307 entrées en formation, dont 1 295 personnes en situation de handicap.

Nombre et répartition des stagiaires TH dans les dispositifs de formation de la région

	2017			2018		
	TH	Eff Total	% TH	TH	Eff Total	% TH
AE Accès emploi	17	486	3,50%	11	216	5,09%
DFPS	2	716	0,28%	1	188	0,53%
PA Prépa Avenir	333	1717	19,39%	204	969	21,05%
PC Prépa Clé	563	3578	15,74%	228	1772	12,87%
PR Prépa Rebond	21	372	5,65%	12	168	7,14%
VM Visa Métier	359	4438	8,09%	213	2718	7,84%
Total	1 295	11 307	11,45%	669	6 031	11,09%

Source : Agefiph – données Conseil régional

Nombre et répartition des stagiaires TH entrés dans les dispositifs de formation de la région par départements

Départements	2017			2018		
	TH	Eff Total	%	TH	Eff Total	%
44	468	4061	11,52%	195	2186	8,92%
49	264	2599	10,16%	159	1483	10,72%
53	143	917	15,59%	99	565	17,52%
72	192	2052	9,36%	122	1044	11,69%
75		2				
85	256	2255	11,35%	110	1217	9,04%
Total	1323	11886	11,45%	685	6495	11,09%

Source : Agefiph – données Conseil régional

Près des deux tiers des formations suivies par les stagiaires en situation de handicap concerne des formations de préparation au parcours professionnel :

- 30% vers « Prépa Avenir » afin de construire et valider un projet professionnel
- 34% vers « Prépa Clé » pour une remise à niveau en vue d'une réorientation vers un nouveau métier, d'une recherche d'emploi, de la préparation d'un concours ou encore d'une entrée en formation qualifiante.

Un peu plus de 31% des formations suivies par les stagiaires en situation de handicap concerne les formations « Visa Métiers ». Celles-ci sont des dispositifs de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi à l'acquisition et la validation de compétences et connaissances techniques et professionnelles. Ils permettent d'acquérir les savoirs pour une bonne intégration professionnelle en entreprise et de valider la formation par le diplôme.

Répartition des stagiaires handicapés dans les dispositifs de formation régionale en 2018 (Pays de la Loire)



Source : Agefiph – données Conseil régional

En 2018, sur le total de 6 031 stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap 3 145 étaient des femmes, soit 52%

Nombre et répartition des stagiaires TH entrées dans les dispositifs de formation de la région selon le sexe

	2017			2018		
	TH	Eff Total	%	TH	Eff Total	%
F	711	5707	12,46%	368	3145	11,70%
M	584	5600	10,43%	301	2886	10,43%
Total	1295	11307	11,45%	669	6031	11,09%

Source : Agefiph – données Conseil régional

En 2018, 42% des stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap sont âgés entre 30 et 45 ans (contre 33% pour le tout public). Comparativement au tout public, les jeunes sont sous-représentés (11% TH contre 31% tout public) et inversement, les seniors sont sur-représentés (37% TH contre 16% tout public).

Nombre et répartition des stagiaires TH entrés dans les dispositifs de formation de la région selon l'âge

Âge	2017			2018		
	TH	Eff Total	%TH	TH	Eff Total	%TH
- de 26ans	164	3603	13%	75	1845	11%
26-30ans	135	2103	10%	67	1227	10%
30-45ans	529	3800	41%	282	2001	42%
+ de 45	467	1801	36%	245	958	37%
Total	1295	11307	100%	669	6031	100%

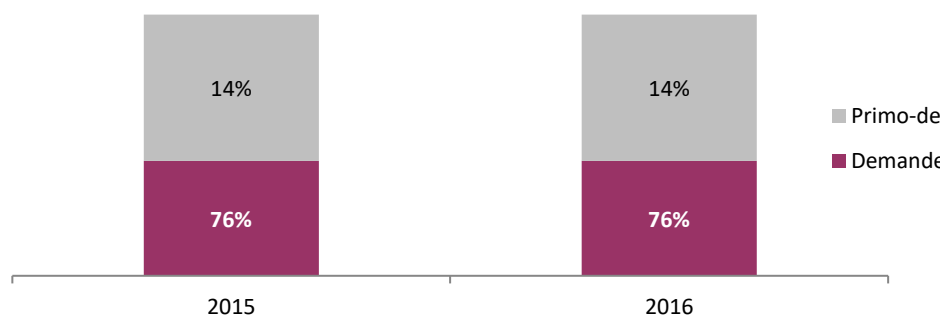
Source : Agefiph – données Conseil régional

3. Les entrées en CRP⁶

Avec un total de 1463 entrées en CRP en 2016 pour toute la région Pays de la Loire, on enregistre une hausse de 40 % des entrées entre 2015 et 2016.

En 2015 la part des demandeurs d'emploi représente 76% de la totalité des entrées (soit 786 personnes) tandis que la part des primo-demandeurs représente 34% des entrées (soit 255 personnes). Cette part n'évolue pas en 2016, on dénombre 1118 demandeurs d'emploi (soit 76% de la totalité des entrées) contre 345 primo-demandeurs d'emploi (soit 34% de la totalité des entrées).

Répartition des stagiaires en CRP en 2015 et 2016



Les stagiaires entrés en CRP rémunérés par la région

Nbre de stagiaires entrés en CRP	2015		2016	
	Demandeurs d'emploi	Primo-demandeurs	Demandeurs d'emploi	Primo-demandeurs
Total	786	255	1118	345
	1041		1463	

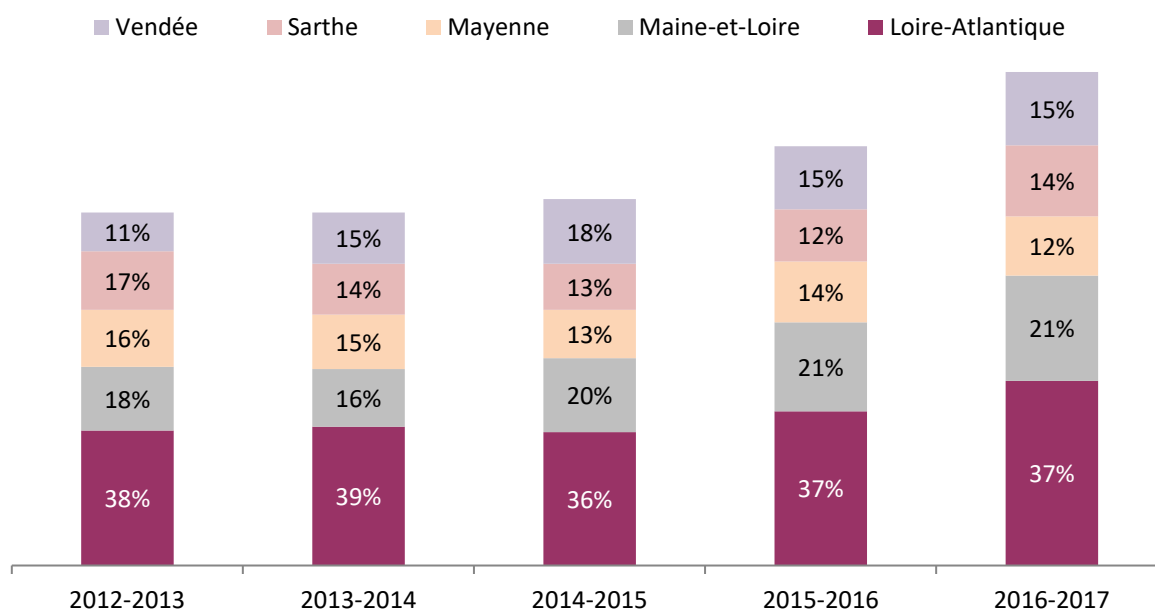
Source : Région Pays de la Loire

⁶ Dernières années disponibles – données 2015 -2016

4. Les apprentis accueillis dans les CFA⁷

Pour la campagne 2016-2017, les Centres de Formations des Apprentis (CFA) de la région ont accueilli un total de 633 personnes en situation de handicap, soit une hausse de 18% par rapport à la campagne précédente (total de 538 apprentis en situation de handicap).

Répartition des apprentis accueillis au 31 décembre pour chaque campagne de formation



Source : Démarche régionale apprentissage & handicap

A l'exception de la Mayenne où le nombre d'apprentis en situation de handicap diminue, tous les départements connaissent une hausse du nombre d'entrées : 16% pour la Loire-Atlantique et la Vendée, 18% pour le Maine-et-Loire et jusqu'à 36% pour la Sarthe. La part des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des entrées augmente, passant de 1,5% en 2012-2013 à 2,3%⁸ pour la campagne 2016-2017.

Evolution du nombre d'apprentis en situation de handicap accueillis

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution annuelle
Loire-Atlantique	173	178	171	198	237	+16%
Maine-et-Loire	82	74	95	114	135	+18%
Mayenne	73	70	62	78	76	-3%
Sarthe	75	65	59	67	91	+36%
Vendée	50	66	83	81	94	+16%
Total région	453	453	470	538	633	+18%
Part des apprentis en situation de handicap	1,5%	1,6%	1,8%	2,0%	2,3%	+0,3 pt

Source : Démarche régionale apprentissage & handicap

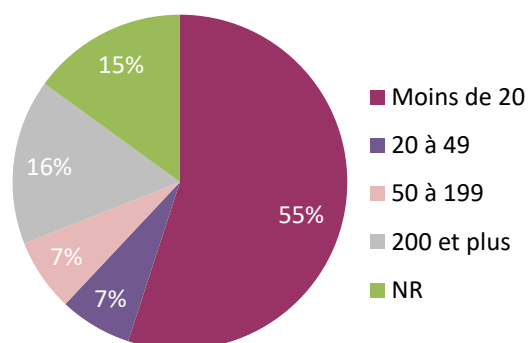
⁷ Dernières années disponibles – données 2016 -2017

⁸ L'objectif fixé par la région et l'Agefiph à l'issue de la période conventionnelle est de 2,0%

Ces 633 apprentis en situation de handicap sont :

- Principalement des hommes (77% contre 72% pour l'ensemble des apprentis).
- 69% sont en formation pour obtenir un diplôme de niveau V contre 40% pour l'ensemble des apprentis.
- 72% ont moins de 20 ans, 22% entre 20 et 26 ans, 6% plus de 26 ans.
- La majorité provient de l'enseignement de droit commun (60% des apprentis). 16% des apprentis viennent de l'enseignement spécialisé dont 9% des ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et 7% des structures médico-sociales. L'enseignement adapté et les autres établissements représentent 13% des apprentis.

Répartition des apprentis selon la taille de l'employeur (2016)



Répartition des apprentis par type d'employeurs en 2016

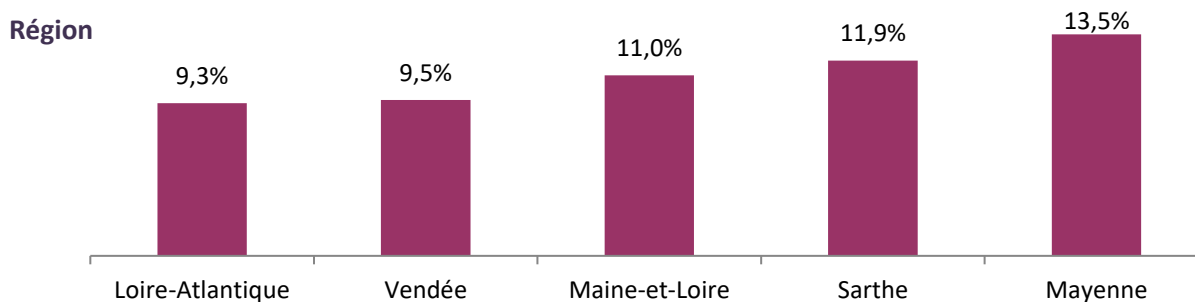
	Privé	Public	NR	Total
Loire-Atlantique	186	44	7	237
Maine-et-Loire	119	16	0	135
Mayenne	64	11	1	76
Sarthe	77	13	1	91
Vendée	86	6	2	94
Région	532	90	11	633
Part	84%	14%	2%	100%

Source : Démarche régionale apprentissage & handicap

Au 31 décembre 2016, 55% des apprentis sont employés par des structures de moins de 20 salariés (non soumises à l'OETH), et 16% par des entreprises de plus de 200 salariés.

14% des apprentis en situation de handicap (soit 90 personnes) sont employés par le secteur public, contre seulement 1% de l'ensemble des apprentis accueillis dans les CFA de la région. Les entreprises privées, quant à elles, représentent 84% dans l'ensemble des employeurs (soit 532 entreprises).

Taux de rupture au cours de la campagne 2015-2016



Source : Démarche régionale apprentissage & handicap

Au cours de la campagne 2015-2016, le taux de rupture pour les apprentis en situation de handicap est de 10,7% à l'échelle de la région, soit un taux équivalent à celui de l'ensemble des apprentis (10,8%).

Durant la campagne 2015-2016, 164 apprentis en situation de handicap ont été admis aux examens, soit un taux de réussite de 75% (219 candidats). Ce taux de réussite s'améliore pour l'ensemble des départements, à l'exception du Maine-et-Loire (-11 points) et de la Vendée où il reste stable.

Taux de réussite aux examens

	Candidats 2016	Admis 2016	2016	2015	2014	2013	2012
Loire-Atlantique	90	68	76%	73%	68%	58%	69%
Maine-et-Loire	41	32	78%	89%	71%	85%	77%
Mayenne	27	21	78%	61%	57%	58%	56%
Sarthe	28	25	89%	66%	69%	60%	69%
Vendée	33	23	70%	70%	68%	84%	79%
Région	219	164	75%	71%	68%	65%	68%

Source : Démarche régionale apprentissage & handicap

L'accès à l'emploi

1. Données clefs sur l'évolution des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

A fin décembre 2018, la région Pays de la Loire compte 28 914 demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégorie A, B, C) soit 9% de l'ensemble de la DEFM (catégorie A, B, C) de la région (322 611 demandeurs d'emploi).

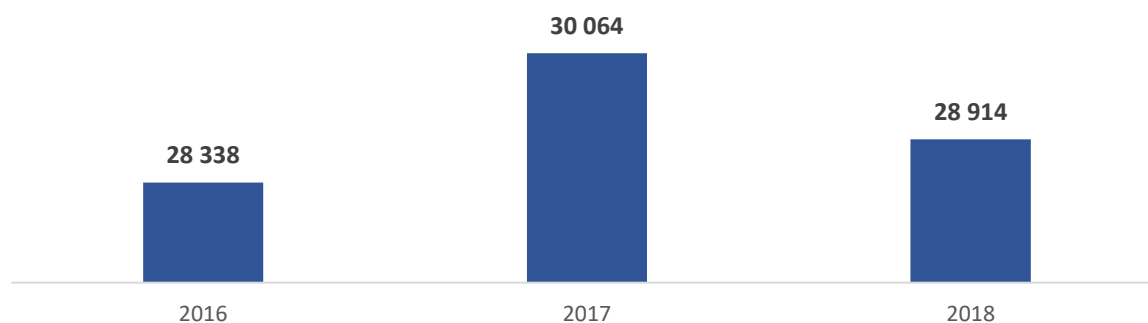
En un an, le nombre de DEBOE a baissé de 3,8% à l'échelle régionale (- 1 150 DEBOE). Tous les départements connaissent enregistrent une baisse du nombre de DEBOE entre 2017 et 2018.

DEFM ABC et DEBOE en région Pays de la Loire

	2016		2017		2018		Evol 2017-2018	
	DEBOE	DEFM	DEBOE	DEFM	DEBOE	DEFM	DEBOE	DEFM
Loire Atlantique	11 097	117 751	10 814	120 693	10 304	121 365	-4,7%	0,6%
Maine et Loire	5 200	73 389	6 836	75 135	6 711	74 382	-1,8%	-1,0%
Mayenne	1 942	20 426	1 986	20 457	1 903	20 519	-4,2%	0,3%
Sarthe	4 353	50 323	4 588	51 112	4 424	50 917	-3,6%	-0,4%
Vendée	5 746	54 814	5 840	55 533	5 572	55 428	-4,6%	-0,2%
Total régional	28 338	316 703	30 064	322 930	28 914	322 611	-3,8%	-0,1%

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

DEBOE en région Pays de la Loire



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

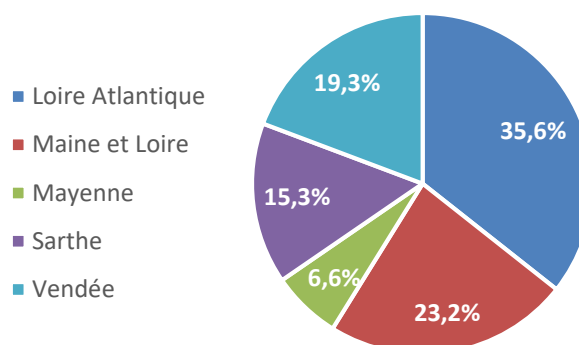
En 2018, 35,6% des DEBOE de la région résident en Loire-Atlantique (soit 10 304 DEBOE).

C'est ensuite en Maine-et-Loire et en Vendée que l'on recense le plus de DEBOE, respectivement 23,2% (6 711 DEBOE) et 19,3% (5 572 DEBOE).

La Sarthe représente 15,3% des DEBOE (4 424 personnes), et la Mayenne 6,6% (1 913 personnes).

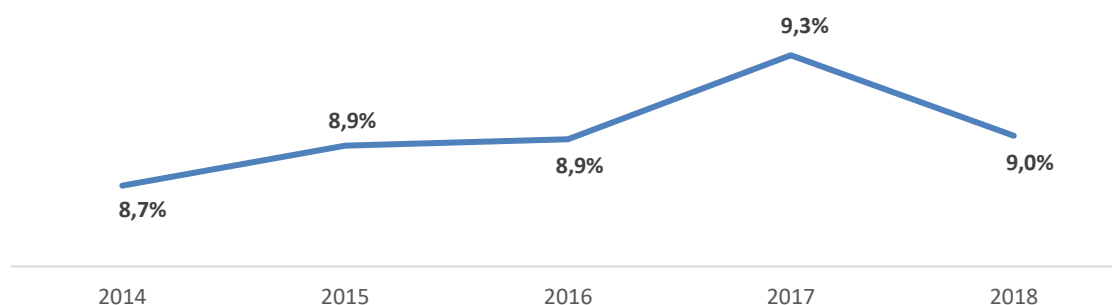
Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

Répartition départementale des DEBOE (DEFM Cat A, B et C) en 2018 - Pays de la Loire



Entre 2014 et 2017, le poids de DEBOE dans la DEFM (catégorie A, B et C) enregistre une hausse de 0,6 point (8,7% en 2014, contre 9,3% en 2017), pour baisser de 0,7 points entre 2017 et 2018.

Evolution de la part des DEBOE dans la DEFM de catégorie A, B et C (Pays de la Loire)



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

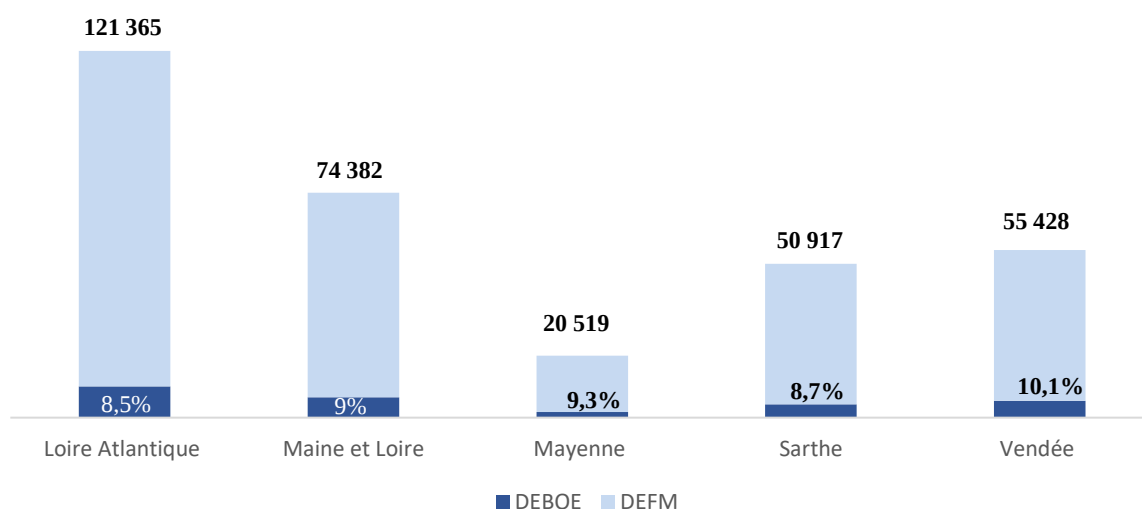
Evolution du poids des DEBOE dans la DEFM (Cat A, B et C)

	DEBOE	DEFM	POIDS DES DEBOE
2014	26 635	304 476	8,7%
2015	28 545	320 000	8,9%
2016	28 338	316 703	8,9%
2017	30 064	322 930	9,3%
2018	28 914	322 611	9,0%

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

En 2018, la part des travailleurs handicapés dans l'ensemble de la demande d'emploi (catégorie A, B et C) atteint 10,1% en Vendée. C'est dans ce département que la part des DEBOE est la plus élevée. Viennent ensuite les départements de la Mayenne (9,3% de DEBOE) et du Maine et Loire (9% de DEBOE).

Poids des DEBOE dans la DEFM (Cat A, B et C) par département en 2018 (Pays de la Loire)



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

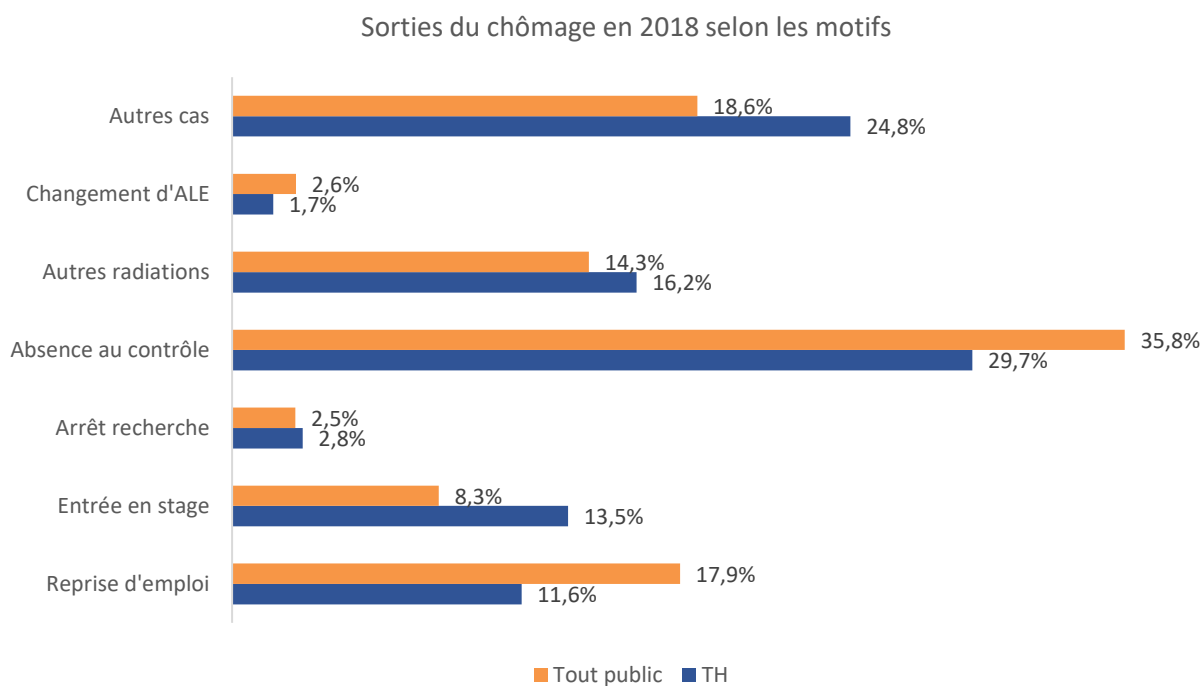
2. Les motifs de sortie du chômage

Au cours de l'année 2018, 77 638 personnes sont sorties du chômage pour une reprise d'emploi déclarée. Parmi eux, on comptait 3 543 DEBOE, soit 11,6% de l'ensemble des sorties enregistrées par les DEBOE.

Toutefois, ce motif reste sous-estimé car une partie des DEBOE qui trouvent un emploi ne mentionnent pas de motif au moment de leur sortie des fichiers de Pôle Emploi. Une partie d'entre eux se trouvent dans la catégorie « absence au contrôle » (qui représente une part conséquente des motifs de sortie du chômage pour les DEBOE : 29,7%).

4 112 DEBOE sont sortis du chômage en 2018 en raison d'une entrée en stage (13,5% des sorties)

	TH	Poids des TH selon les motifs d'inscription	Tout public	Poids tout public	Poids des TH dans l'ensemble des inscriptions à Pôle Emploi
Reprise d'emploi	3 543	11,6%	77 638	17,9%	4,6%
Entrée en stage	4 112	13,5%	35 838	8,3%	11,5%
Arrêt recherche	864	2,8%	10 973	2,5%	7,9%
Absence au contrôle	9 060	29,7%	154 744	35,8%	5,9%
Autres radiations	4 949	16,2%	61 865	14,3%	8,0%
Changement d'ALE	505	1,7%	11 097	2,6%	4,6%
Autres cas	7 567	24,8%	80 642	18,6%	9,4%
Non renseigné	0	0,0%	0	0,0%	-
Total	30 600	100,2%	432 797	100,0%	7,1%



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

2. La place des personnes en situation de handicap dans les dispositifs

2.1. La place des TH dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

En 2018, 1 559 personnes handicapées ont travaillé dans une structure d'insertion par l'activité économique en région Pays de la Loire, sur un totale de 19 560 salariés en insertion. Les travailleurs handicapés représentent 8% des salariés en insertion dans les SIAE de la région.

2018	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire		Part TH
	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	
EI	56	714	84	998	3	82	8	186	31	299	182	2 279	8%
ETTI	57	720	15	637	43	472	11	255	46	478	172	2 562	6,7%
AI	241	2 369	136	2 851	12	201	88	1 124	252	2 111	729	8 656	8,4%
ACI	169	2223	77	1 228	54	491	98	1108	78	1013	476	6 063	7,9%
Total	523	6 026	312	5 714	112	1246	205	2 673	407	3 901	1559	19 560	8%

TH = Travailleurs Handicapés

TP = Tout Public

Sources : Direccte Pays de la Loire

47% des personnes handicapées en emploi dans une SIAE en 2018 l'ont été au sein d'une Association Intermédiaires (729 salariés), contre 31% dans un Atelier et Chantier d'Insertion (476 salariés), 12% dans une Entreprise d'Insertion et 11% dans une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion.

2.2. L'accès des TH dans les Parcours Emploi Compétences

Des contrats aidés vers les Parcours Emploi-Compétences

À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le **tritypique emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les personnes en parcours emploi compétences sont éligibles à la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/article/parcours-emploi-competences>

Parcours Emploi Compétences en 2018

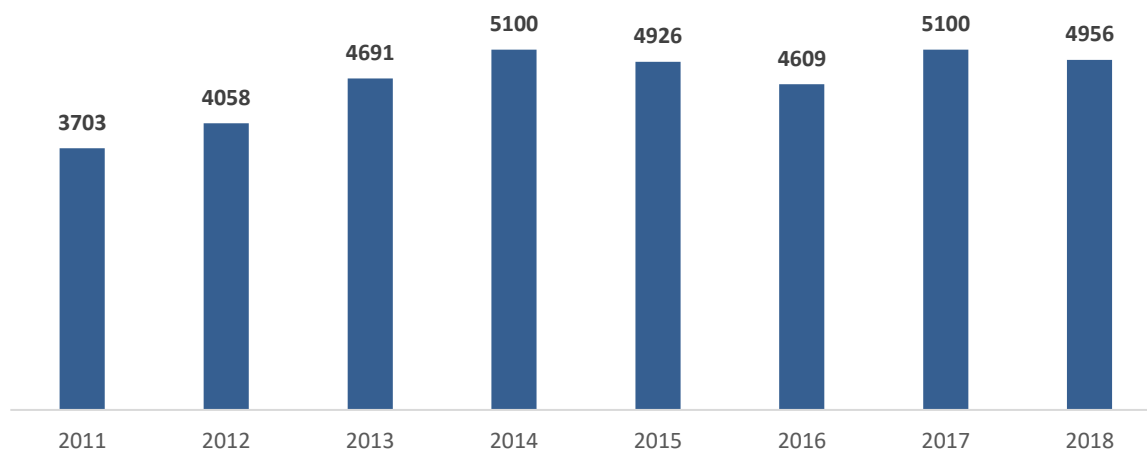
	Entrées en Parcours Emploi Compétences		
	Tout public	TH	Part des TH
Loire-Atlantique	1 707	289	16,93%
Maine-et-Loire	996	176	17,67%
Mayenne	291	95	32,65%
Sarthe	927	169	18,23%
Vendée	750	215	28,67%
Pays de la Loire	4 671	911	20,21%

Source : Direccte

3. Les placements réalisés par Cap Emploi

En 2018, 4 956 placements ont été réalisés par Cap Emploi, ce qui représente baisse de 3% comparativement à l'année 2017 (5 100 placements).

Evolution des placements réalisés par la Cap Emploi (Région Pays de la Loire)

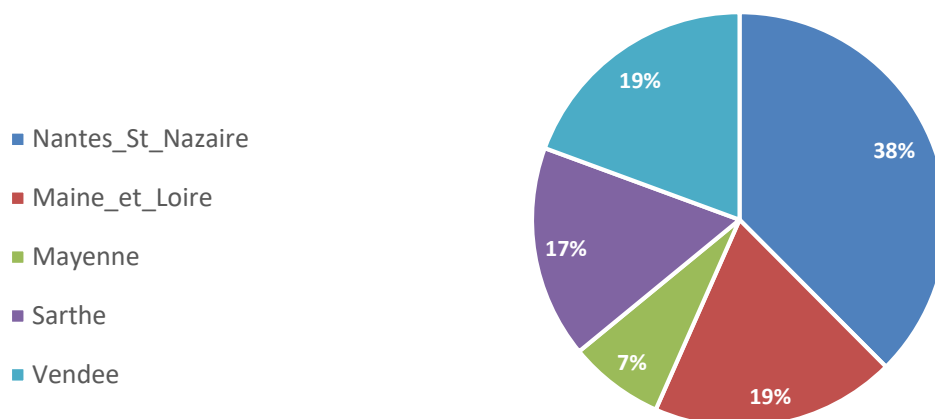


Source : Agefiph, rapports d'activité du réseau Cap Emploi Pays de la Loire, 2018

A l'échelle nationale, le nombre total de placements a progressé de 0,2% en un an pour s'établir à 84 358 placements en 2018 (Contre 84 155 en 2017).

38% des placements enregistrés ont été réalisés à Nantes – St Nazaire (Loire Atlantique). Le Maine-et-Loire représente 19% des placements ainsi que la Vendée. Une répartition sensiblement similaire aux années précédentes.

Répartition départementale des placements réalisés par le réseau Cap Emploi (2018- Pays de la Loire)



Source : Agefiph, tableau de bord régional 2017, Pays de la Loire

Evolution des placements Cap emploi

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
2015	1 831	974	447	722	952	4 926
2016	1754	988	375	648	844	4609
2017	1802	991	459	905	943	5100
2018	1860	946	369	820	961	4956
Evolution 2017/2018	+3%	-5%	-20%	-9%	+2%	-3%

Source : Agefiph, tableau de bord régional 2018, Pays de la Loire

En 2018, le nombre de placements conventionnels⁹ s'élève à 2 958. Ils ont baissé de 8% par rapport à 2017 (3 202 placements conventionnels)

La part des placements en CDI représente 32% des placements conventionnels en 2018.

Insertion	Nantes St Nazaire	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région
Nb placements conventionnels (> ou = à 3 mois et création d'activité)	1159	632	237	442	488	2958
dont % employeurs publics	15%	17%	20%	22%	18%	17%
Nb placements conventionnels / 1000 personnes accompagnées	337	434	293	323	477	366
% contrats aidés au sein des placements conventionnels	17%	23%	16%	37%	22%	22%
% CUI CIE	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% CUI CAE	10%	12%	11%	20%	11%	12%
% emplois d'avenir	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% contrats en alternance	7%	7%	3%	13%	5%	7%
% AIP	0%	4%	2%	3%	6%	3%
% CDI au sein des placements conventionnels	32%	25%	26%	31%	31%	30%

Source : Agefiph, rapport d'activité des Cap Emploi, 2018

⁹ On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité. Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph

En 2018, le nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph s'élève à 179 ; ce chiffre a progressé de 10% comparativement à 2017 (162)

La création d'activité aidée par l'Agefiph

✓ **Objectif**

L'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

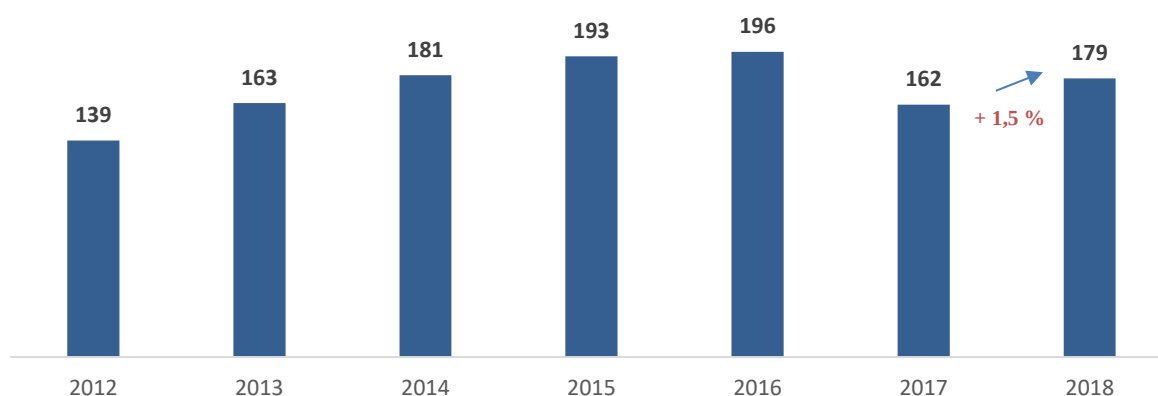
✓ **Qui peut en bénéficier ?**

Toute personne handicapée.

✓ **Quel montant ?**

L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph (Région Pays de la Loire)



Source : Agefiph, tableau de bord régional 2018, Pays de la Loire

Les employeurs assujettis et les personnes en activité

1. L'emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur privé¹⁰

La Déclaration d'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) dans le secteur privé

Tout établissement employant au moins 20 personnes est assujetti à l'obligation d'emploi de personnes handicapées à hauteur de 6% de ses effectifs.

Selon la loi du 11 février 2005, les établissements disposent de cinq modalités de réponse à l'obligation d'emploi, ces modalités pouvant se combiner entre elles :

- L'emploi de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) : recrutement et maintien dans l'emploi
- Le recours à la sous-traitance auprès des Entreprises Adaptées (EA), des Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD), les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH)
- L'accueil de stagiaires
- La mise en œuvre d'un accord agréé
- Le versement d'une contribution à l'Agefiph

1.1. Les établissements assujettis et les effectifs d'assujettissement¹¹

Au 31 décembre 2015, 5 458 établissements privés assujettis à l'obligation d'emploi en Pays de la Loire ont adressé leur déclaration d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à l'Agefiph.

38,3% des établissements assujettis se situent en Loire Atlantique (2 088 établissements). Le département du Maine et Loire représente 22,5% des établissements assujettis de la région (1 226 établissements). Avec 487 établissements, la Mayenne représente 8,9% des établissements assujettis.

Au 31 décembre 2015, les effectifs d'assujettissement dans le privé s'élèvent à 484 199 salariés. Le département de Loire Atlantique représente 42% des effectifs d'assujettissement de la région (203 169 salariés) et le Maine et Loire 18,1% (87 649 salariés). En Mayenne, les salariés représentent 8,4% des effectifs d'assujettissement (40 628 salariés).

Etablissements assujettis du privé et effectifs d'assujettissement – données au 31 décembre 2015

	Etablissements		Effectifs d'assujettissement	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Loire Atlantique	2 088	38,3%	203 169	42,0%
Maine et Loire	1 226	22,5%	87 649	18,1%
Mayenne	487	8,9%	40 628	8,4%
Sarthe	701	12,8%	70 212	14,5%
Vendée	956	17,5%	82 541	17,0%
Pays de la Loire	5 458	100%	484 199	100%

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

¹⁰ Dernières années disponibles – données 2015

¹¹ Les effectifs d'assujettissement correspondent au total des salariés employés dans les établissements soumis à l'obligation d'emploi.

1.2. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) directement employés

Au 31 décembre 2015, 25 087 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont employés dans les établissements assujettis du secteur privé des Pays de la Loire. Depuis la précédente déclaration, le nombre de BOE employés a progressé de 12,7% (22 252 bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31 décembre 2014).

Le département de Loire Atlantique représente près de 41% des BOE employés dans les établissements assujettis de la région (10 265 BOE). En Vendée, les BOE représentent 18,4% des BOE effectifs de la région (4 605 BOE) et 16,6% dans le Maine-et-Loire (4 160 BOE).

Répartition départementale des BOE directement employés dans les établissements assujettis du secteur privé

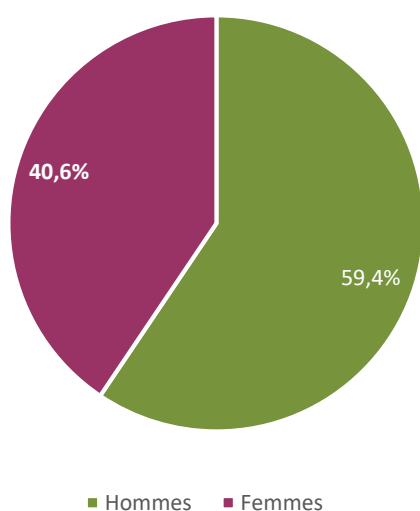
	2015	Poids en 2015
Loire Atlantique	10 265	40,9%
Maine et Loire	4 160	16,6%
Mayenne	2 241	8,9%
Sarthe	3 816	15,2%
Vendée	4 605	18,4%
Pays de la Loire	25 087	100%

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

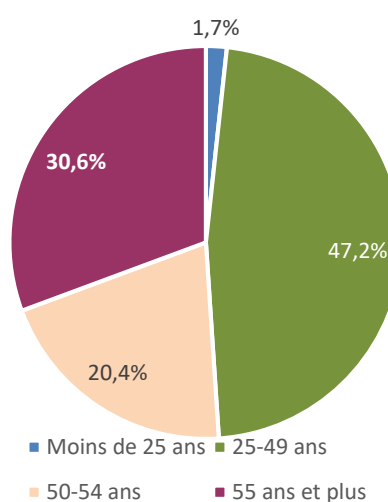
Parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi directement employés, on note :

- 59,4% sont des hommes
- 30,6% ont 55 ans et plus
- 79,8 % sont titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- 87,1% sont en CDI
- 55,3% ont 10 ans et plus d'ancienneté dans l'établissement

Répartition des BOE par sexe

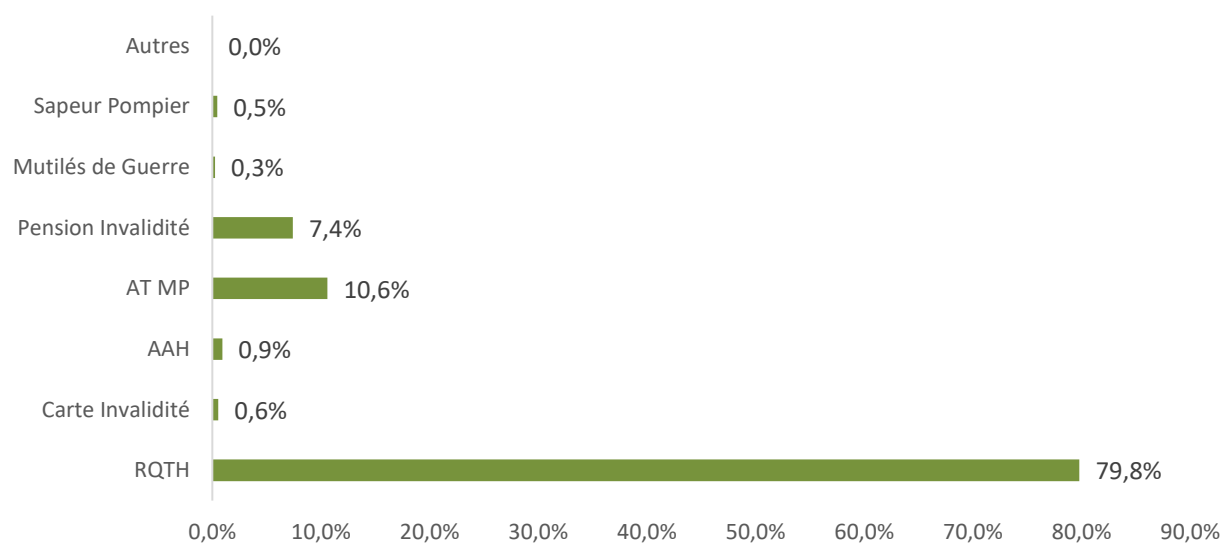


Répartition des BOE par âge



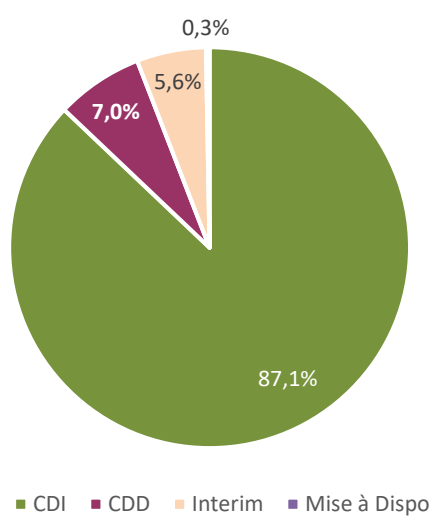
Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Répartition selon les titres de bénéficiaires de l'obligation d'emploi

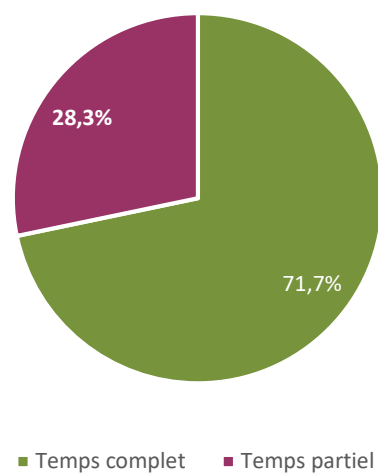


Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Répartition des BOE par type de contrats

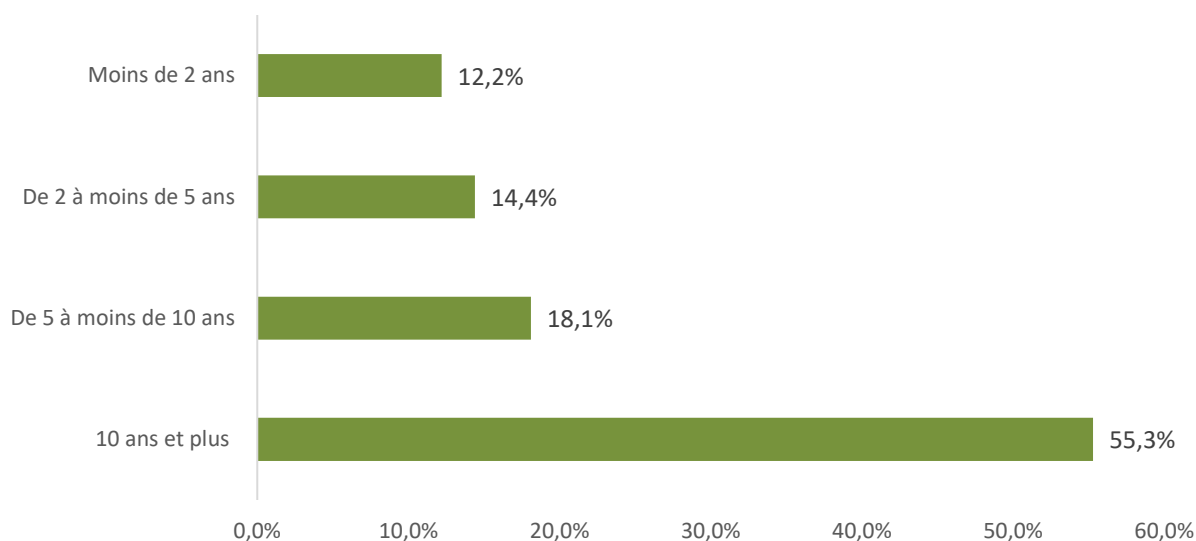


Répartition des BOE par durée du temps de travail



Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Répartition des BOE par ancienneté dans l'établissement



Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Sur la base d'un effectif base 100 en 2013, on constate que le nombre de BOE employés a progressé plus vite que l'ensemble des effectifs d'assujettissement.

Evolution comparée des effectifs d'assujettissement et des BOE (indice base 100 en 2013)

	2013	2014	2015
Effectifs d'assujettissement	100	96,2	102,6
BOE	100	99,0	108,5

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

1.3. Le taux d'emploi légal

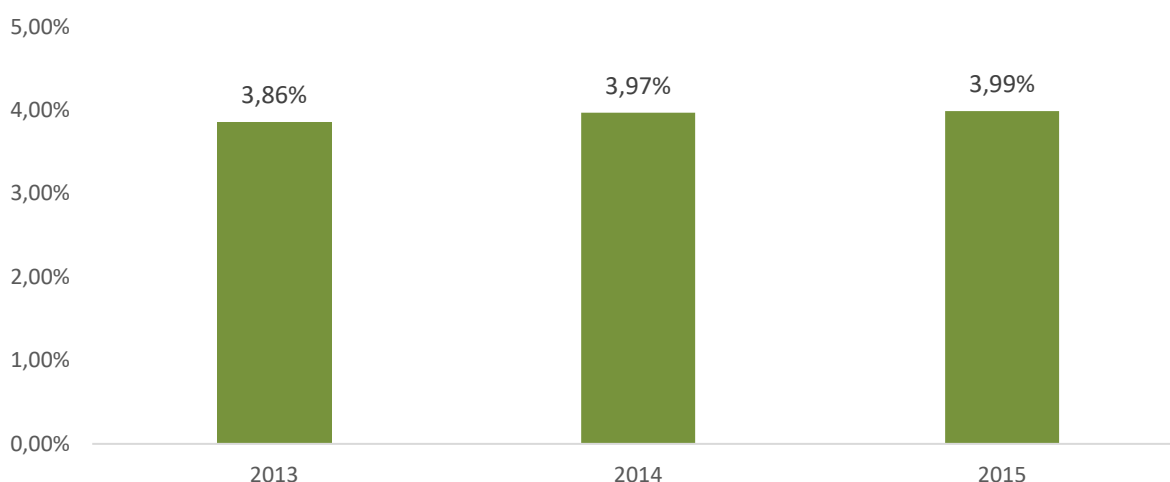
Au 31 décembre 2015, le taux d'emploi régional s'établit à 3,99% (comme à l'échelle nationale), soit 0,02 point de plus comparativement à la déclaration précédente. Selon les départements, le taux d'emploi varie de 3,80% en Loire Atlantique à 4,44% en Mayenne.

Taux d'emploi légal selon les départements de la région

	2015
Loire Atlantique	3,80 %
Maine et Loire	3,97 %
Mayenne	4,44 %
Sarthe	3,97 %
Vendée	4,23 %
Pays de la Loire	3,99 %
National	3,99 %

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Evolution du taux d'emploi en Pays de la Loire au 31 décembre 2015



Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

1.4 Le recours à la sous-traitance et l'accueil de stagiaires

A l'échelle de la région, le recours à la sous-traitance contribue pour 0,41% au taux d'emploi et l'accueil de stagiaires pour 0,01%.

Pour mémoire, la sous-traitance peut représenter jusqu'à 50% de l'obligation légale et le recours à des stagiaires jusqu'à 2% de l'effectif d'assujettissement.

Modalités de réponse à l'obligation d'emploi au 31 décembre 2015

	Part de la sous-traitance dans le taux d'emploi	Part de l'accueil de stagiaires dans le taux d'emploi
Loire Atlantique	0,40%	0,01%
Maine et Loire	0,43%	0,01%
Mayenne	0,57%	0,00%
Sarthe	0,42%	0,01%
Vendée	0,32%	0,00%
Pays de la Loire	0,41%	0,01%

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

1.5 Taux d'emploi direct (en ETP)

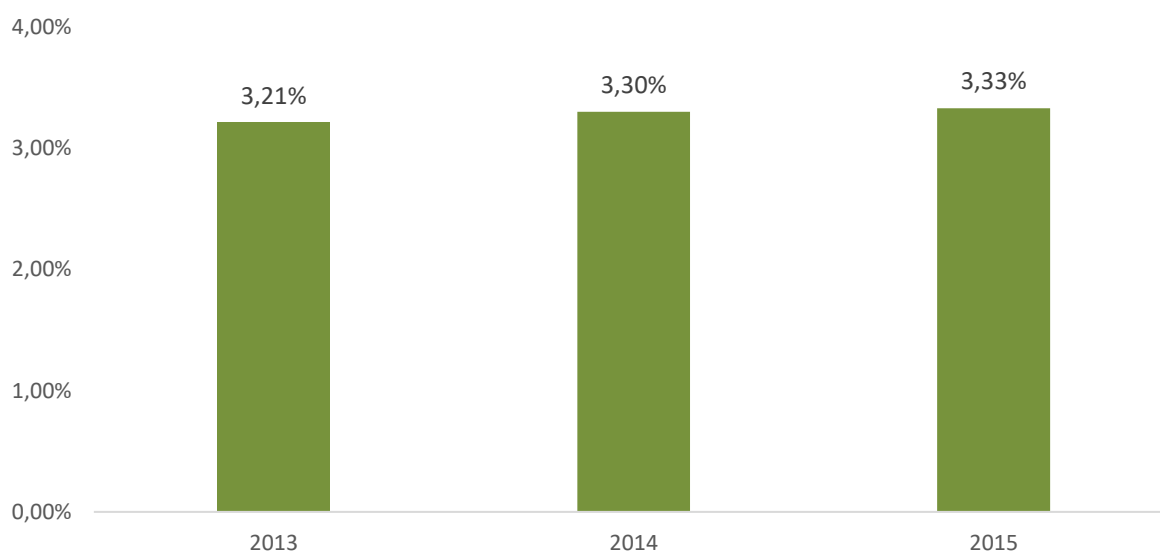
Au 31 décembre 2015, le taux d'emploi direct enregistré à l'échelle de la région est de 3,33% (ce taux est identique à celui du national), soit 0,03 point de plus que lors de la précédente déclaration. Selon les départements, le taux d'emploi direct varie de 3,18% en Loire Atlantique à 3,69% en Mayenne.

Taux d'emploi direct selon les départements

	2015
Loire Atlantique	3,18 %
Maine et Loire	3,20 %
Mayenne	3,69 %
Sarthe	3,35 %
Vendée	3,63 %
Pays de la Loire	3,33 %
National	3,33 %

Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

Evolution du taux d'emploi direct en Pays de la Loire au 31 décembre



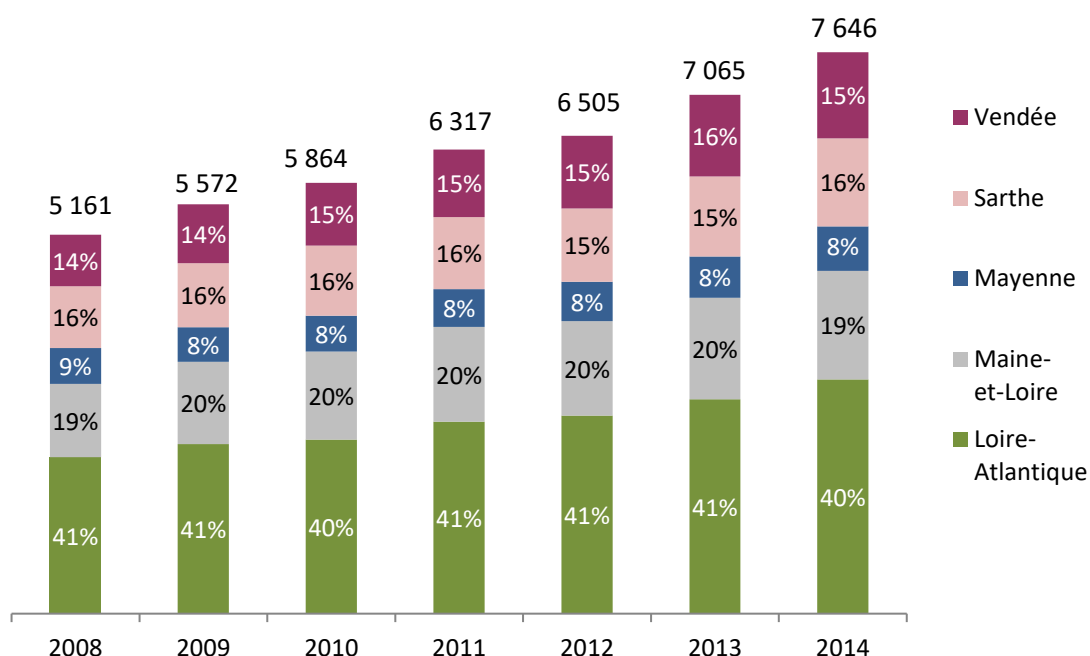
Source : DR Agefiph, Pays de la Loire

3. L'emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur public¹²

Selon la déclaration 2015, 7 646 bénéficiaires de l'obligation d'emploi étaient présents dans les établissements de la fonction publique en Pays de la Loire au 1er janvier 2014. Entre la déclaration 2014 et la déclaration 2015, le nombre de BOE employés dans la fonction publique a augmenté de 8,2% (7 065 en 2013). Cette hausse des effectifs se retrouve dans l'ensemble des départements : de 5,6% en Vendée à 10% dans la Sarthe.

La Loire-Atlantique représente 40% des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés au sein de la région (avec 3 188 BOE). A l'inverse, la Mayenne ne représente que 8% de l'ensemble des effectifs (avec 609 BOE employés).

Evolution du nombre de BOE employés dans les établissements assujettis du secteur public



Source : Rapports annuels du Fiphfp Pays de la Loire

Evolution du nombre de BOE* dans les établissements assujettis du secteur public au 1er janvier

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région
2008	2 131	997	489	839	705	5 161
2009	2 310	1 120	468	873	801	5 572
2010	2 368	1 201	488	954	853	5 864
2011	2 614	1 289	516	982	916	6 317
2012	2 695	1 289	536	998	987	6 505
2013	2 919	1 381	564	1 090	1 111	7 065
2014	3 188	1 477	609	1 199	1 173	7 646
Evol. 2013/2014	9,2%	7,0%	8,0%	10,0%	5,6%	8,2%

Source : Rapports annuels du Fiphfp Pays de la Loire

¹² Dernières années disponibles – données 2015

* Il s'agit des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés directement

NB : Les chiffres ne prennent pas en compte les services déconcentrés ministériels de la fonction publique d'Etat et les EPCI.

3.1. Caractérisation des employeurs publics assujettis

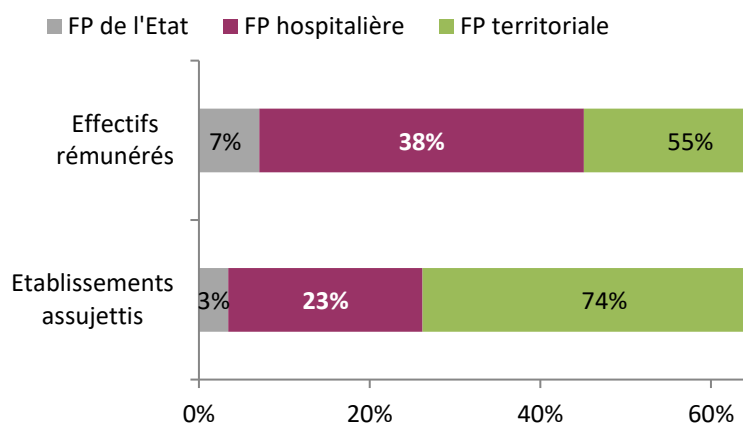
Au 1^{er} janvier 2014, on recense 698 établissements publics assujettis à l'obligation d'emploi dans la région, dont :

- 74% relèvent de la fonction publique territoriale : 515 établissements assujettis
- 23% de la fonction publique hospitalière : 159 établissements assujettis
- 3% de la fonction publique d'Etat : 24 établissements assujettis (hors services déconcentrés ministériels et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI -)

Les 143 411 effectifs rémunérés au sein de ces établissements se répartissent entre les 3 fonctions publiques :

- 55% relèvent de la fonction publique territoriale : 78 718 effectifs rémunérés
- 38% de la fonction publique hospitalière : 54 550 effectifs rémunérés
- 7% de la fonction publique d'Etat : 10 143 effectifs rémunérés (hors services déconcentrés ministériels et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI -)

Répartition des employeurs publics assujettis par type de fonction publique au 1er janvier 2014



Source : Rapport annuel 2014 du Fiphfp Pays de la Loire

	Etablissements assujettis	Effectifs rémunérés
FP d'Etat*	24	10 143
FP hospitalière	159	54 550
FP territoriale	515	78 718
Total	698	143 411
Evolution annuelle	0,6%	6,8%

*hors services déconcentrés d'Etat et EPCI

3.2. Caractérisation des agents handicapés dans le secteur public

Sur les 7 646 personnes handicapées employées dans les établissements assujettis de la fonction publique au 1^{er} janvier 2014 :

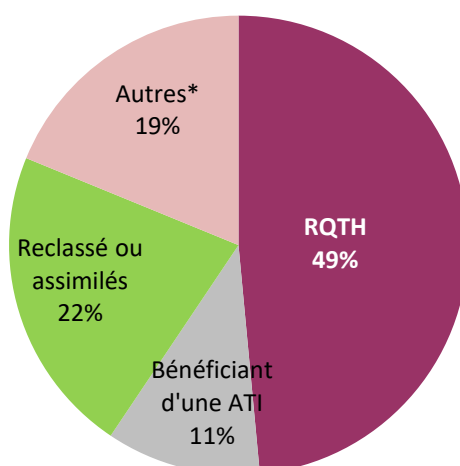
- 25,2% ont plus de 56 ans
- 61% sont des femmes (cette proportion monte à 79% dans la fonction publique hospitalière)
- 22% sont des agents reclassés ou assimilés

Répartition des agents handicapés par sexe dans la fonction publique au 1er janvier 2014



Source : rapport annuel 2015 du Fiphfp, Pays de la Loire

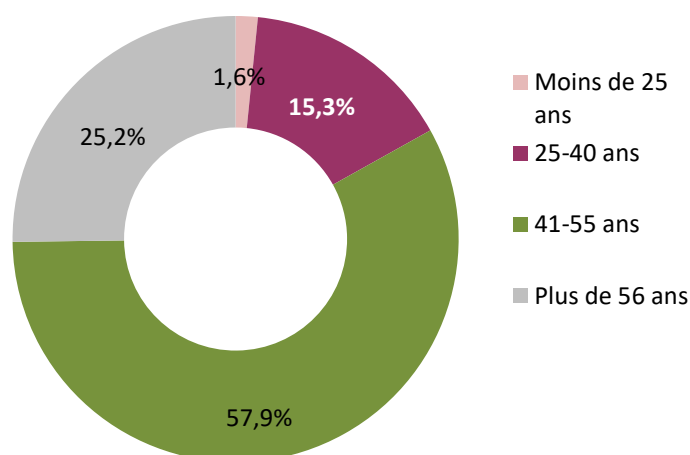
Répartition par titre de bénéficiaires des agents en situation de handicap



Source : rapport annuel 2015 du Fiphfp, Pays de la Loire

*Autres : sapeurs-pompiers volontaires, rente accident du travail ou maladie professionnelle avec une IPP > 10%, carte d'invalidité, pension militaire d'invalidité

Répartition par âge des BOE employés dans la fonction publique au 1er janvier 2014



Source : rapport annuel 2015 du Fiphfp, Pays de la Loire

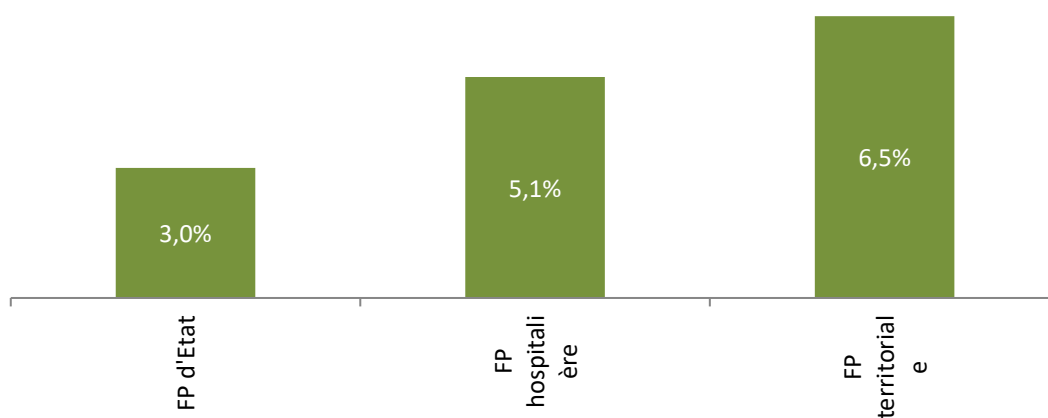
3.3. La situation des employeurs de la fonction publique au regard de l'obligation d'emploi

Au 1er janvier 2014, le taux d'emploi légal dans la fonction publique des Pays de la Loire atteint 5,7%, soit une progression de 0,1 point par rapport à la déclaration précédente.

C'est dans la fonction publique territoriale que le taux d'emploi est le plus élevé (6,5%), viennent ensuite la fonction publique hospitalière (5,1%) et la fonction publique d'Etat (3,0%).

Au niveau départemental, on note que le taux d'emploi légal est en hausse dans l'ensemble des départements et varie entre 5,2% (Mayenne et Maine-et-Loire) et 6,2% (Loire-Atlantique).

Taux d'emploi légal dans les 3 fonctions publiques en Pays de la Loire au 1er janvier 2014*



Source : Rapport annuel 2015 du Fiphfp Pays de la Loire

*Hors services déconcentrés d'Etat et EPCI

Evolution du taux d'emploi légal dans le secteur public

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
2008	4,9%	4,0%	4,6%	4,5%	3,7%	4,4%
2009	5,2%	4,3%	4,3%	4,7%	4,1%	4,7%
2010	5,4%	4,3%	4,4%	5,0%	4,2%	4,8%
2011	5,7%	4,8%	4,5%	5,1%	4,3%	5,1%
2012	5,8%	4,9%	4,7%	5,2%	4,6%	5,2%
2013	6,0%	5,2%	5,0%	5,7%	5,2%	5,6%
2014	6,2%	5,2%	5,2%	5,9%	5,4%	5,7%

Source : Rapports annuels du Fiphfp Pays de la Loire

Au 1^{er} janvier 2014, 58,5% des employeurs publics des Pays de la Loire ont atteint le taux légal de 6% d'emploi de personnes en situation de handicap, ce qui représente 408 établissements, soit une progression de 5,6 points par rapport à l'année précédente. C'est dans la fonction publique territoriale qu'ils sont le plus nombreux (346 établissements soit 67,2% de l'ensemble des assujettis).

Etablissements publics assujettis non soumis au versement d'une contribution au 1er janvier 2014 en Pays de la Loire

	Etablissements non soumis au versement d'une contribution	Total des établissements assujettis	Part dans l'ensemble des assujettis
FP d'Etat*	8	24	33,3%
FP Hospitalière	54	159	34,0 %
FP Territoriale	346	515	67,2%
Total	408	698	58,5%

Source : Rapport annuel 2015 du Fiphfp Pays de la Loire

*hors services déconcentrés ministériels et EPCI

4. L'emploi des personnes handicapées dans les Entreprises Adaptées et les Etablissements et Services d'Aide par le Travail

4.1. L'emploi des personnes handicapées dans les Entreprises Adaptées (EA)

En 2018, on dénombre 54 entreprises adaptées dans la région Pays de la Loire, soit une EA de moins qu'en 2017

Nombre d'entreprises adaptées en Pays de la Loire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'EA	53	52	58	57	56	56	55	54

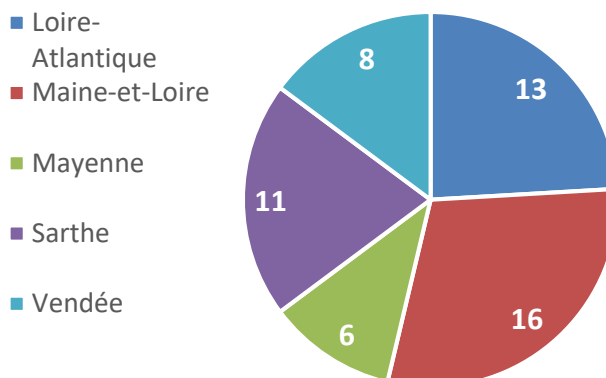
Source : Direccte

En 2018, 30% des EA de la région se trouvent en Maine-et-Loire (16 entreprises adaptées) et 24% en Loire-Atlantique (13 entreprises adaptées).

La Mayenne a la part la plus faible dans la région (6 entreprises adaptées soit 11%), sachant que ce département représente 7,5% des emplois de la région.

Source : Direccte

Répartition des EA par département en 2018



Répartition des Entreprise Adaptées en région Pays de la Loirs (2018)

	Nombre d'EA	Part dans la région
Loire-Atlantique	13	24%
Maine-et-Loire	16	30%
Mayenne	6	11%
Sarthe	11	20%
Vendée	8	15%
Région	54	100%

Source : Direccte

En 2018, 2801 ETP ont été déclarés. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2017. La répartition des ETP déclarés selon les départements en 2017 montre une importante concentration des emplois dans les EA des départements de la Loire Atlantique (33%) et du Maine-et-Loire (32%).

La vendée et la Mayenne sont les deux départements dont la part d'ETP déclarés est la plus faible, respectivement 9% et 10%.

Effectifs EA en 2017 et 2018

	2017		2018	
	Effectifs EA *	%	Effectifs EA *	%
Loire-Atlantique	906	33%	922	33%
Maine-et-Loire	870	32%	896	32%
Mayenne	275	10%	278	10%
Sarthe	459	17%	461	16%
Vendée	232	8%	245	9%
Région	2742	100%	2801	100%

Source : Direccte

* moyenne ETP déclarés

Aides aux postes en EA en 2018

	Aides au poste - Crédits ouverts 2018	Aides au poste consommées 2018	Part aides au poste consommé	Taux de consommation
Loire-Atlantique	13 239 068	13 205 983	33%	99,8%
Maine-et-Loire	12 875 112	12 875 626	32%	100,0%
Mayenne	3 987 688	3 982 518	10%	99,9%
Sarthe	6 626 007	6 606 378	16%	99,7%
Vendée	3 523 033	3 512 419	9%	99,7%
Région	40 250 909	40 182 925	100%	99,8%

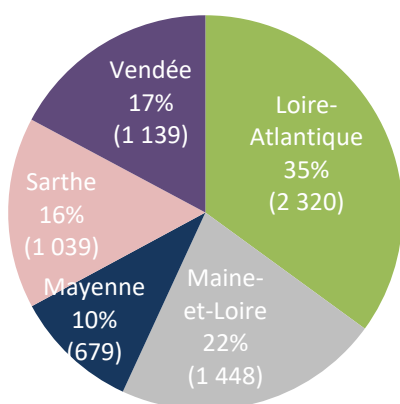
Source : Direccte

4.2. L'emploi des personnes handicapées dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Au 9 février 2017, on comptabilise 6 625 places d'ESAT autorisées dans les Pays de la Loire (soit 422 de moins que l'année précédente). A l'échelle de la région, le taux d'équipement pour l'année 2016 est de 3,6 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans. Ce taux d'équipement va varier en fonction des départements :

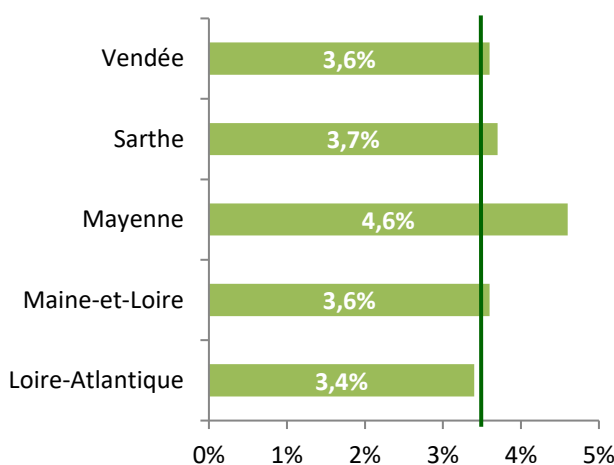
- En termes de places autorisées, c'est la Loire-Atlantique qui pèse le plus dans la région avec 2 320 places (35%). Néanmoins, son taux d'équipement est le plus faible (3,4 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans).
- Le Maine-et-Loire représente 22% des places autorisées dans la région (1 448 places) et son taux d'équipement est dans la moyenne de celui de la région (3,6%).
- La Vendée pèse pour 17% dans l'ensemble des places autorisées (1 139 places) et a un taux d'équipement égal à celui de la région (3,6%).
- La Sarthe compte 1 039 places autorisées pour l'année 2016 (16% du total régional) et son taux d'équipement atteint les 3,7%.
- Quant à la Mayenne, c'est le département qui compte le moins de places autorisées (679 soit 10% des places de la région) mais qui a le plus fort taux d'équipement (4,6%).

Répartition des places autorisées en ESAT en 2016



Source : ARS

Taux d'équipement en ESAT en 2016



Source : ARS * Nombre de places autorisées pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

Nombre de places autorisées pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans les ESAT ligériens en 2016

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région
Places autorisées	2 320	1 448	679	1 039	1 139	6 625
Taux d'équipement	3,4	3,6	4,6	3,7	3,6	3,6

Source : ARS

Le maintien dans l'emploi

1. Les signalements au service social Carsat

En 2018, les CPAM ont recensé 31 772 assurés sociaux en arrêt de travail de 90 jours ou plus, soit une baisse de -12% en un an (36 309 en 2017).

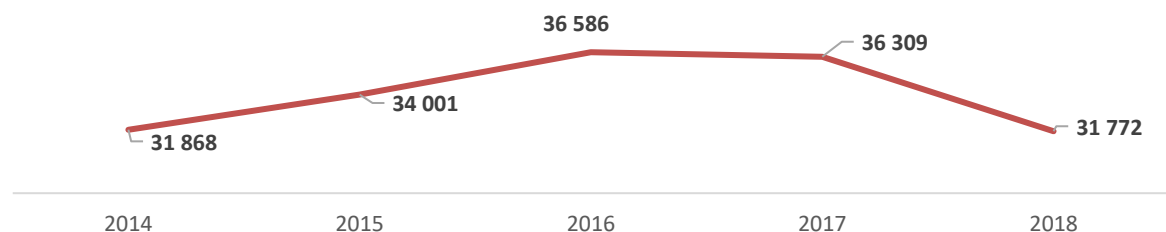
24% des signalement l'ont été en Vendée (7656) contre 17% en Loire Atlantique (5328).

Les signalements au service social Carsat (pour des arrêts à 90 jours ou plus)

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
2014	11 595	6 441	2 516	4 915	6 401	31 868
2015	11 713	7 942	2 670	4 954	6 722	34 001
2016	13 618	7 883	3 110	5 146	6 829	36 586
2017	12 195	8 610	2 721	5 415	7 368	36 309
2018	5 328 ¹³	9 197	3 642	5 949	7 656	31 772
Poids des départements en 2018	17%	29%	11%	19%	24%	100%
Evolution 2017/ 2018	-56%	7%	34%	10%	4%	-12%

Source : Carsat, Bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Evolution des signalements d'assurés sociaux en arrêt de travail de 90 jours ou plus adressés au service social de la Carsat



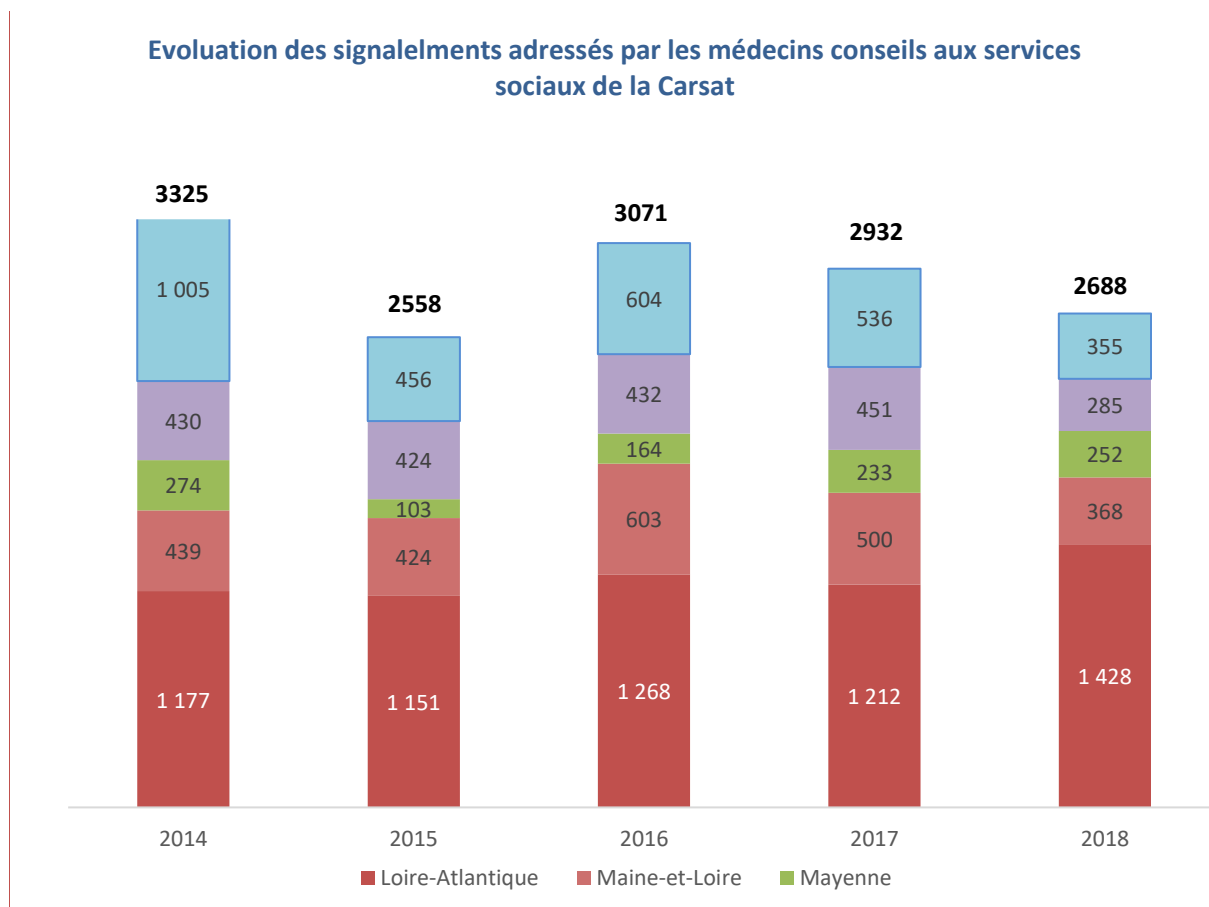
Source : Carsat, Bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Les signalements adressés par les médecins-conseils au service social

En 2018, 2 688 signalements ont été adressés au service social de la Carsat par les médecins conseils. Après une baisse de -5% enregistrée entre 2016 et 2017, le nombre de signalements du service médical vers le service social de la Carsat diminue à nouveau de -8% entre 2017 et 2018, passant de 2932 signalements à 2688.

¹³ Les données non fiables

La Loire-Atlantique a la part la plus importante au sein de la région (53% 1 428 signalements). A l'inverse, la Mayenne ne représente que 9% de l'ensemble des signalements adressés par les médecins conseils en 2018 (252 signalements).



Source : Carsat, Bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Par rapport aux chiffres de l'année précédente, on observe une augmentation des signalements adressés par le service médical au service social de la Carsat dans le cadre de la PDP pour les départements de la Loire Atlantique (+18%) et de la Mayenne (+8%). Les autres départements enregistrent quant à eux une baisse. Globalement, on peut observer à l'échelle régionale une hausse de 8% entre 2018 et 2017.

Evolution des signalements du service médical vers le service social de la Carsat

	2014	2015	2016	2017	2018	Part dans la région	Evolution 2017/ 2018
Loire-Atlantique	1 177	1 151	1 268	1 212	1 428	53%	18%
Maine-et-Loire	439	424	603	500	368	14%	-26%
Mayenne	274	103	164	233	252	9%	8%
Sarthe	430	424	432	451	285	11%	-37%
Vendée	1 005	456	604	536	355	13%	-34%
Pays de la Loire	3 325	2 558	3 071	2 932	2 688	100%	8%

Source : Carsat, bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Les signalements suite à passage en invalidité

	2016	2017	2018	Poids en 2018	Evolution annuelle
Loire-Atlantique	2674	2295	1576	38,8%	-31,3%
Maine-et-Loire	885	1017	706	17,4%	-30,6%
Mayenne	537	547	467	11,5%	-14,6%
Sarthe	1261	1539	725	17,9%	-52,9%
Vendée	997	1187	587	14,5%	-50,5%
Pays de la Loire	6354	6585	4061	100,0%	-38,3%

Source : Carsat, bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Signalements adressés à la Carsat

	2016	2017	2018	Poids en 2018	Evolution annuelle
Arrêts de travail de 90 jours et plus	36 586	36 309	31 772	82,5%	-12,5%
Signalements du service médical	3 071	2 932	2 688	7,0%	-8,3%
Signalements suite à un passage en invalidité	6 354	6 585	4 061	10,5%	-38,3%
Total	46 011	45 826	38 521	100,0%	-15,9%

Source : Carsat, bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

2. L'activité de la Carsat au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle

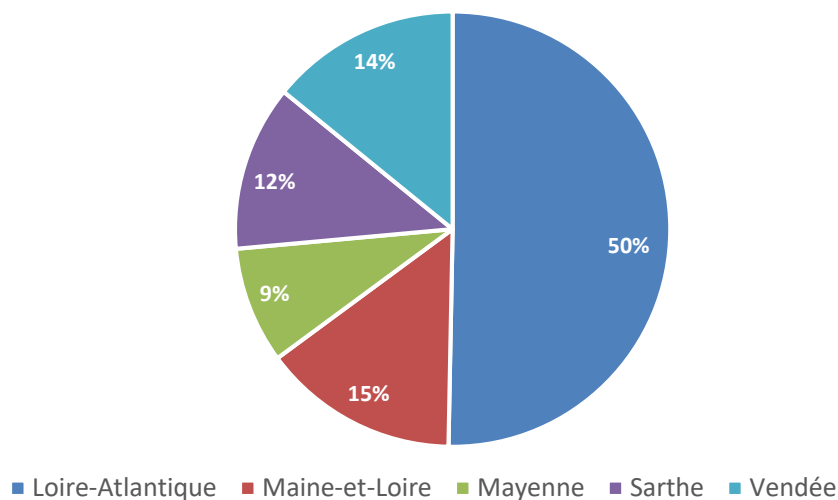
En 2018 2 632 assurés sociaux ont bénéficié d'un accompagnement par le service social de la cellule PDP, soit 8,2 % des 31 772 personnes qui ont connu au cours de l'année un arrêt de travail continu d'une durée supérieure ou égale à 90 jours. En 2017, le nombre de ces bénéficiaires était de 2858. Soit une baisse de -8% en un an.

Nombre de bénéficiaires dans le domaine PDP (individuel et collectif)

	2016	2017	2018	Part dans la région	Evolution 2017 / 2018
Loire-Atlantique	1043	1204	1324	50%	10%
Maine-et-Loire	446	461	384	15%	-17%
Mayenne	149	217	228	9%	5%
Sarthe	309	427	324	12%	-24%
Vendée	510	549	372	14%	-32%
Pays de la Loire	2457	2858	2632	100%	-8%

Source : Carsat, bilan 2018, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Répartition départementale des situations traitées en cellule PDP en 2018



Le principal acteur à l'origine de la saisine de la cellule PDP en 2018 à l'échelle régionale est le Service Social Régional (278 saisines soit 46,7% de l'ensemble des situations). Nous pouvons souligner la progression du nombre de situations étudiées à la demande de la CPAM ; 146 en 2017 contre 225 en 2018, une hausse de 54,1%.

Acteurs à l'origine de la saisine de la cellule PDP en 2018

	Acteurs à l'origine de la saisine							Total
	CPAM	ELSM	Cap Emploi	SSR	SST	COMETE	MDPH	
Loire-Atlantique	144	0	21	108	1	6	0	280
Maine-et-Loire	60	7	15	43	14	0	0	139
Mayenne	16	0	4	73	8	0	0	101
Sarthe	0	0	1	17	0	3	0	21
Vendée	5	4	6	37	2	0	0	54
Région	225	11	47	278	25	9	0	595

Source : Carsat, bilan 2018 régional, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Acteurs à l'origine des saisines en 2018 (Pays de la Loire)



Source : Carsat, bilan 2018 régional, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

2.1. Les mesures mobilisées par les cellules PDP

En 2018, 598 mesures ont été mobilisées, soit une hausse de diminution de 17,5% en un an (509 mesures en 2017) :

- 27,8% des mesures mobilisées (soit 166 mesures) sont des Modules d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières (MOAIJ). Celles-ci connaissent une hausse de 4% par rapport à 2017 (159 mesures).
- Dans le même temps, les Contrats de Rééducation Professionnelle en Entreprise représentent 6,4% de l'ensemble des mesures mobilisées sur la région (38 mesures).
- Les aménagements de poste et les visites de pré-reprise pèsent respectivement 1,7% (10 mesures) et 5,5% (33 mesures) du total des mesures. Il est important de souligner que les visites de pré-reprise ont progressé de 230% par rapport à 2017 (seulement 10 mesures)
- La catégorie « autres » représente plus de la moitié des mesures mobilisées (351 mesures soit 58,7% de l'ensemble), parmi lesquelles on retrouve :
 - la Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP)
 - la RQTH
 - ou encore les bilans de compétences

Nature des mesures mobilisées en fin de parcours

	MOAIJ*	CRPE**	Aménagement de poste	Visite de pré-reprise	Autres***	Total
2014	162	30	10	6	251	459
2015	93	34	29	27	251	434
2016	157	35	16	7	316	531
2017	159	25	9	10	306	509
2018	166	38	10	33	351	598
Poids dans le total	27,8%	6,4%	1,7%	5,5%	58,7%	100,0%
Evolution 17/18	4,4%	52,0%	11,1%	230,0%	14,7%	17,5%

Source : Carsat, bilan 2018 régional, Pays de la Loire, Prévention de la Désinsertion Professionnelle

*MOAIJ : Module d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières

**CRPE : Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise

*** Parmi les mesures « autres » : RQTH, PSOP, bilans de compétences, invalidité avec projet de retour en emploi, mesures Agefiph, formation qualifiante de droit commun, temps partiel thérapeutique

3. Les visites de médecine du travail et les avis médicaux ¹⁴

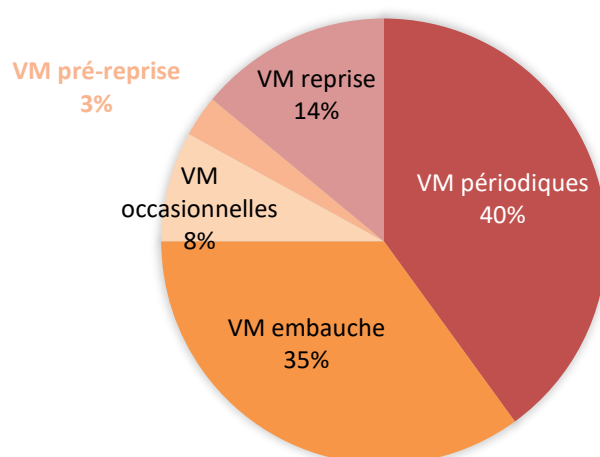
Quelques 560 000 visites médicales ont été réalisées dans les Pays de la Loire par les services de santé au travail en 2012 (337 936 visites recensées à partir de 238 rapports de services de santé au travail). En 2011, on estimait que près de 600 000 visites avaient été réalisées, soit une tendance à la baisse en un an. Parmi les examens médicaux réalisés en 2012 :

- 40% concernent les visites périodiques (en hausse de 3 points comparativement à 2011)
- 35% sont consacrés aux visites d'embauche (en baisse de 2 points par rapport à 2011)
- Les visites de reprise représentent 14% des examens (en diminution de 1 point par rapport à 2011)

¹⁴ Dernières années disponibles – données 2011

- Les visites de pré-reprise totalisent 3% des visites médicales (part identique à celle enregistrée en 2011)
- 8% des examens sont des visites occasionnelles (part identique à celle enregistrée en 2011)

Répartition des visites médicales réalisées en 2012



Source : Direccte, SST
Services inter-entreprises et SST

Répartitions des visites médicales réalisées en 2012 en Pays de la Loire

	Nombre de visites (base : 238 rapports exploités)	Part en 2011	Part en 2012
VM périodiques	136 123	37%	40%
VM embauche	117 506	37%	35%
VM occasionnelles	25 821	8%	8%
VM pré-reprise	10 559	3%	3%
VM reprise	47 927	15%	14%
Total	337 936	100%	100%

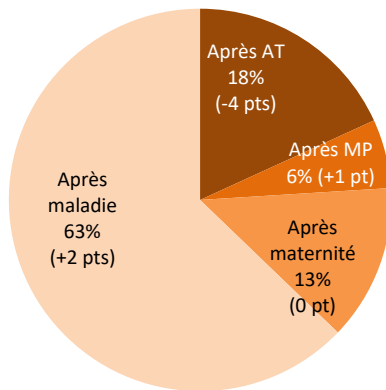
Source : Direccte, SST – services inter-entreprises et autonomes

En 2012, 63% des visites de reprise sont déclenchées pour une reprise suite à un arrêt maladie (+2 points en un an), tandis qu'1/4 d'entre elles résultent d'un retour à l'emploi suite à un accident du travail¹⁵ (-4 points en un an) ou une maladie professionnelle (+1 point en un an).

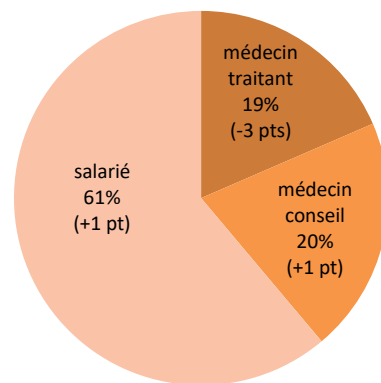
- Les visites de pré-reprise sont déclenchées par le salarié dans 61% des cas (+1 point par rapport à 2011), médecins conseil et médecins traitants sont dans des proportions similaires respectivement 20% et 19%. La part des visites déclenchées par un médecin traitant est toutefois en baisse de 3 points par rapport à l'année précédente.
- Ce sont les salariés qui sont à l'origine de 40% des visites occasionnelles (+2 points en un an). Les visites occasionnelles à l'initiative des médecins du travail ont chuté de 5 points en un an pour s'établir à 31% des visites de ce type.

¹⁵ Cette baisse s'explique par le passage du délai de visite de reprise suite à un arrêt pour accident du travail de 8 jours à 30 jours.

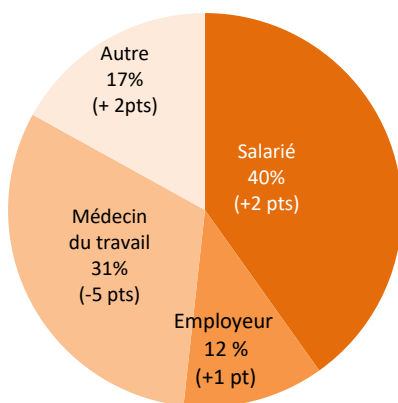
Origines des visites de reprise



Origines des visites de pré-reprise



Origines des visites occasionnelles



Source : Direccte, SST – services inter-entreprises et autonomes

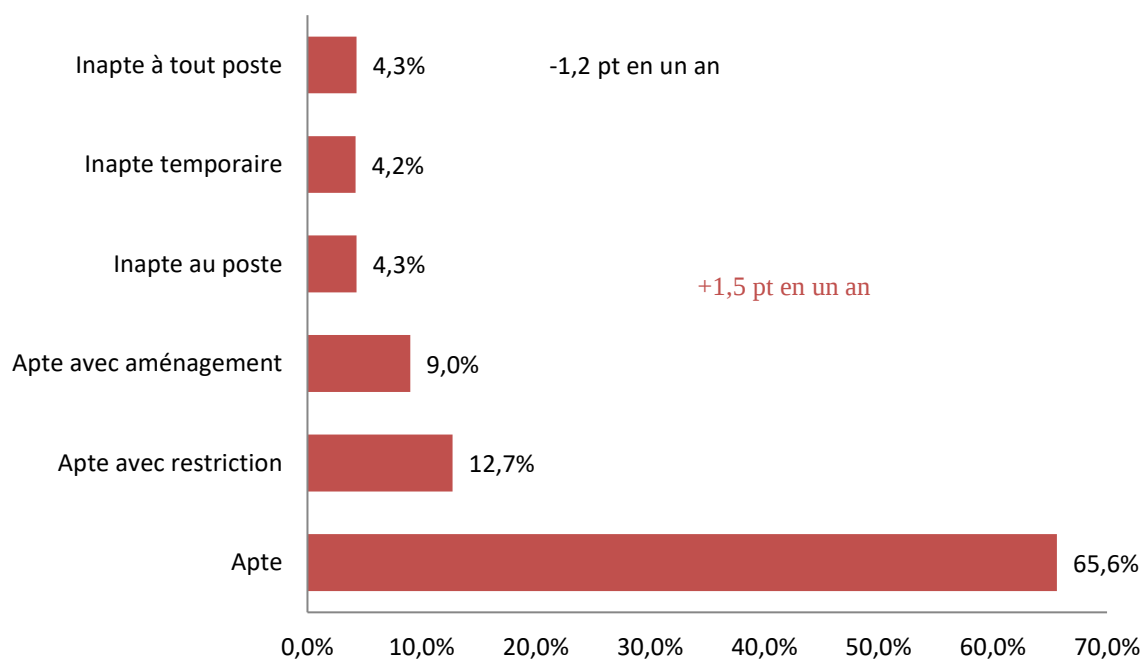
Sur l'ensemble des avis prononcés par les médecins du travail, un peu plus de 50 000 sont des avis d'inaptitude temporaire ou permanente ou des avis d'aptitude avec restriction ou aménagements, soit 9,6% des avis prononcés (contre 5% en 2011) ¹⁶.

Mais, si l'on s'attache aux avis prononcés à l'issue des quelques 78 000 visites de reprise, on constate que :

- 12,9% relèvent d'une inaptitude (temporaire, au poste ou à tout poste), soit quelques 9 900 situations (12% en 2011)
- 22% relèvent d'une aptitude avec restriction ou aménagement, soit environ 16 900 cas (20% en 2011)

¹⁶ Cet écart est lié à la forte baisse des avis d'aptitude prononcés en un an, les autres avis sont dans des proportions similaires entre 2011 et 2012.

Avis prononcés par les SST ligériens suite à une visite de reprise en 2012



Source : Direccte, SST

Comparativement à 2011, la répartition des avis médicaux suite à une visite de reprise évolue :

- pour les aptitudes avec aménagement qui progressent de 1,5 point
- et pour les inaptitudes à tout poste qui diminuent de 1,2 point

Le poids des autres avis médicaux reste inchangé entre les deux années.

Répartition des avis prononcés par les SST des Pays de la Loire en 2011 et 2012

Examens médicaux SST	Apte		Apte avec restriction		Apte avec aménagement		Inapte au poste		Inapte temporaire		Inapte à tout poste		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Base rapports exploités*	703 128	293 489	16 401	13 518	8 869	8 287	3 523	2 733	4 894	3 696	3 386	3 067	740 201	324 790
Part de l'ensemble des avis	95%	90,4%	2,2%	4,2%	1,2%	2,6%	0,5%	0,8%	0,7%	1,1%	0,5%	0,9%	100%	100%
Part des avis suite à une visite de reprise	65,8%	65,6%	12,5%	12,7%	7,5%	9%	4,4%	4,3%	4,3%	4,2%	5,5%	4,3%	100%	100%

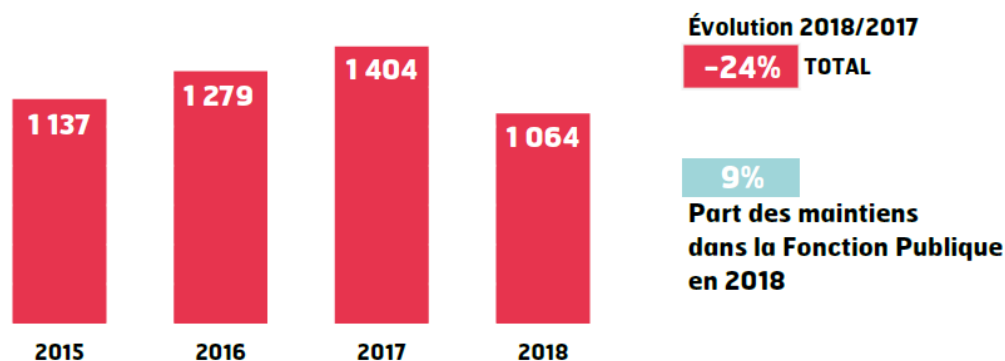
Source : Direccte, SST – services inter-entreprises et autonomes

* Base de 272 rapports exploités en 2011 ; 238 en 2012

4. Les maintiens réalisés par les Cap Emploi

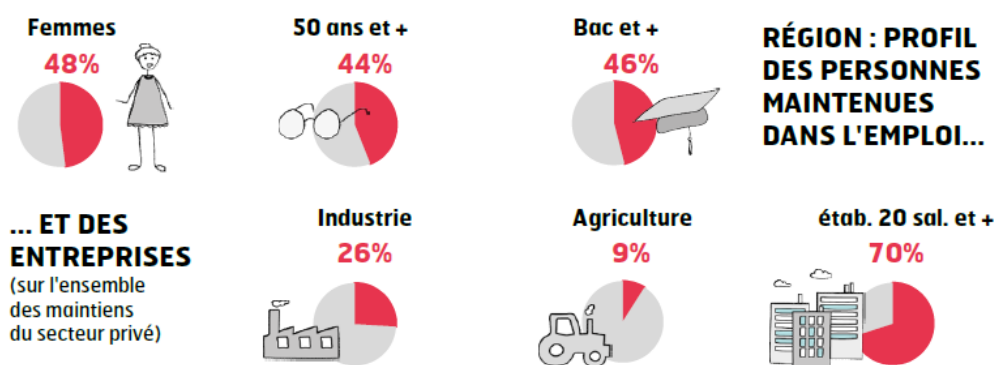
En 2018, 1 064 maintiens dans l'emploi ont été réalisés par les services de Cap Emploi des Pays de la Loire, ce qui représente une baisse de – 24% par rapport à l'année 2017 (1 404 maintiens en 2017).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



Sources : Agefiph, tableau de bord régional 2018, Pays de la Loire

52% des maintiens réalisés concernent des hommes et pour 44% des personnes âgées de 50 ans et plus. Dans 70% les employeurs concernés ont plus de 20 salariés.



Sources : Agefiph, tableau de bord régional 2017, Pays de la Loire

En région, le taux de maintien dans l'emploi, correspondant à la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence, est de 83% (contre 91% au niveau national)

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	19 452	-12%	8%	91%	77
RÉGION	1 064	-24%	9%	83%	74
CE 44-Loire-Atlantique	289	-28%	6%	82%	49
CE 49-Maine-et-Loire	282	-29%	15%	93%	95
CE 53-Mayenne	150	-22%	9%	89%	135
CE 72-Sarthe	149	-24%	5%	84%	74
CE 85-Vendée	194	-10%	5%	89%	80

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

5. Les licenciements pour inaptitude dans les entrées au chômage

En 2018, 7 772 personnes sont entrées au chômage en raison d'un licenciement pour inaptitude, 3 402 d'entre elles étaient bénéficiaires de l'obligation d'emploi (43,8%).

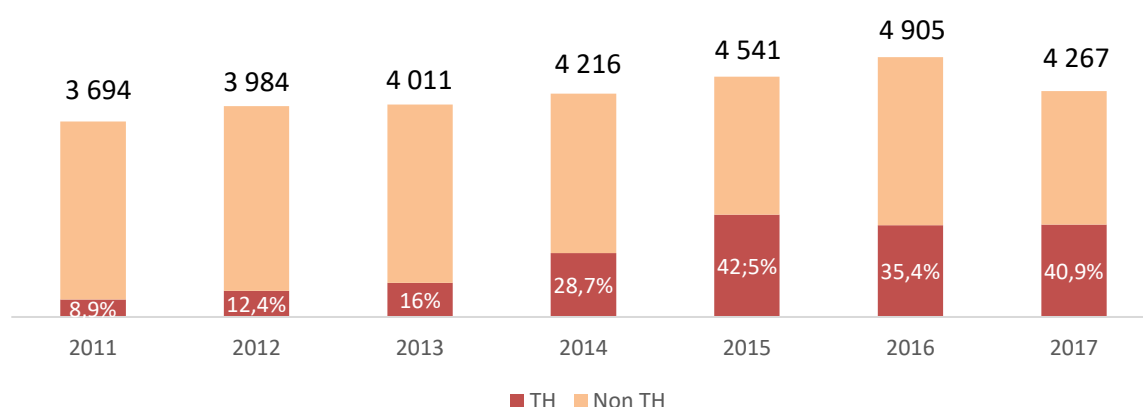
Les entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude sont en constantes progression dans les Pays de la Loire depuis 2016. L'année 2016 avait en effet enregistré 2 024 entrées au chômage en raison d'un licenciement pour inaptitude dont 880 bénéficiaires de l'obligation d'emploi. (+ 5 748 entrées en 2018 par rapport à 2016)

Inscriptions à Pole Emploi en raison d'un licenciement pour inaptitude

	2016		2017		2018	
	TH	Total des licenciés pour inaptitude	TH	Total des licenciés pour inaptitude	TH	Total des licenciés pour inaptitude
Loire Atlantique	355	769	725	1 581	1 157	2 841
Maine et Loire	128	352	431	1 123	736	1 688
Mayenne	57	134	120	318	274	570
Sarthe	98	277	265	555	441	1 037
Vendée	242	492	493	919	794	1 636
Total régional	880	2 024	2 034	4 496	3 402	7 772

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

Entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude en Pays de la Loire



Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

On observe toutefois des évolutions contrastées selon les départements. La part des DEBOE dans les licenciements pour inaptitude diminue dans trois départements : Loire-Atlantique (-5,7%) ; Vendée (-9,6%) et en Mayenne (-0,7%). Elle progresse dans les deux autres départements de la région : Mayenne (+11,2%) et Maine-et-Loire (+19,6%).

Entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude en Pays de la Loire

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution annuelle
Total des licenciements pour inaptitude	3 984	4 011	4 216	4 541	4 905	4 267	-13,0%
Dont licenciement des BOE	495	643	1 209	1 932	1 735	1 747	+0,7%
Part des BOE dans les licenciements	12,4%	16,0%	28,7%	42,5%	35,4%	40,9%	+5,4%

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

Répartition départementale des licenciements pour inaptitude fin décembre 2016

	Total des licenciements pour inaptitude	Part des départements dans les licenciements	BOE licenciés pour inaptitude	Part des BOE dans les licenciements pour inaptitude	Evolution annuelle des BOE licenciés pour inaptitude
Loire-Atlantique	1 560	36,6%	566	34,7%	-5,7%
Maine-et-Loire	902	21,1%	385	28,5%	+19,6%
Mayenne	337	7,9%	143	39,6%	-0,7%
Sarthe	579	13,6%	258	36,6%	+11,2%
Vendée	889	20,8%	395	41,8%	-9,6%
Pays de la Loire	4 267	100%	1 747	35,4%	+0,7%

Source : DR Pôle Emploi, Pays de la Loire

GLOSSAIRE

Agefiph : Association nationale pour la gestion du fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

AMT : Agent de maitrise, Technicien

BOE / BOETH: Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi / des travailleurs handicapés

- Les travailleurs reconnus par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) et ceux reconnus par la COTOREP (Commission technique d'Orientation et de reclassement professionnel) jusqu'en 2016 au titre du précédent dispositif législatif
- Les titulaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- Les titulaires d'une carte d'invalidité
- Les titulaires d'une pension d'invalidité
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles dont l'IPP (Incapacité Partielle Permanente est au moins égale à 10%)
- Les titulaires d'une pension militaire d'invalidité
- Les conjoints survivants titulaires d'une pension au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, les conjoints invalides, les orphelins de guerre
- Les sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité
- Les victimes civiles d'actes de terrorisme.

Pour le secteur public, s'ajoutent d'autres catégories de bénéficiaires :

- Les agents reclassés au titre des codes de la fonction publique
- Les titulaires de certains emplois réservés

Catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

Chômeur (BIT) : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- Etre sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence
- Etre disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Contrat primé : contrat de travail qui bénéficie d'une prime de l'Agefiph

DEBOE / DEBOETH : Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi / des travailleurs handicapés

DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DELD / Demandeur d'emploi de longue durée : inscrit à Pôle Emploi depuis plus d'un an.

DETLTD / Demandeur d'emploi de très longue durée : inscrit à Pôle Emploi depuis 24 mois ou plus.

Emploi Insee : Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

EA / Entreprise adaptée : organisme - association ou société commerciale - employant majoritairement des travailleurs handicapés (plus de 80%) et soumis à agrément par convention d'objectif signée avec l'Etat. Les EA relèvent depuis la loi de février 2005 du marché du travail. EA et Esat - ci-dessous - développent des activités de sous-traitance et de prestations de services susceptibles de permettre aux employeurs assujettis de répondre à leur obligation d'emploi.

ELSM : Echelon local du service médical

Esat / établissement ou service d'aide par le travail : structure médico-sociale accueillant des travailleurs handicapés relevant du milieu protégé, sur orientation de la CDAPH. Esat et EA - ci-dessus - développent des activités de sous-traitance et de prestations de services susceptibles de permettre aux employeurs assujettis de répondre à leur obligation d'emploi.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Niveau de formation :

Niveau VI : sorties du 1er cycle du second degré, des formations préprofessionnelles (CEP, CPPN, CPA) et des quatre premières années de SES, SEGPA et EREA

Niveau V bis : sorties des classes de 3°, des classes de second cycle court avant l'année terminale, de la dernière année de SES, SEGPA et EREA

Niveau V : Sorties de l'année terminale de second cycle court (CAP- BEP) et des classes de second cycle long avant la terminale.

Niveau IV : sorties des classes terminales de second cycle long et des classes post-baccalauréat avant le niveau III

Niveau III : Sortie avec diplôme avec bac +2 (DUT, BTS, DEUG, Ecoles de santé)

Niveau II et I : Sorties avec un diplôme de 2° ou 3° cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

PRITH : Plan Régional d'Insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés.

Quota Zéro : Les établissements concernés sont ceux qui n'emploient aucun BOE, qui n'ont passé aucun contrat de sous-traitance avec le milieu protégé ou adapté et n'ont conclu aucun accord exonératoire (ou n'en relèvent pas).

SST : service de santé au travail

Taux d'emploi (général) : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi (actifs occupés) et la population de 15 à 64 ans correspondante.

Taux d'emploi de travailleurs handicapés : rapport entre l'effectif de l'établissement assujetti et l'effectif de BOE employés au regard de l'obligation d'emploi de 6%. Il peut être calculé sur le seul emploi direct (hors établissements concernés par un accord exonératoire pour le secteur privé) ou en tenant compte de l'ensemble des modalités de réponse à l'obligation d'emploi pour atteindre le quota

de 6% (sous-traitance, accueil des stagiaires pour le secteur privé, dépenses spécifiques pour le secteur public).

